



ORDRE SOUVERAIN MILITAIRE HOSPITALIER
DE ST-JEAN DE JERUSALEM DE RHODES ET DE MALTE



AVANT-PROPOS

Conformément à sa double vocation de défense de la Foi et de secours aux malades et aux pauvres, l'Ordre de Malte s'est consacré, au cours des siècles, au développement de ses Œuvres hospitalières, médicales et humanitaires, aujourd'hui en pleine expansion.

Pour plus de clarté, on a regroupé celles-ci au sein des chapitres suivants : Activités humanitaires et diplomatie, Spiritualité, Histoire et Arts.

Alors qu'ils ne font l'objet dans ces volumes que d'une brève synthèse, ces programmes médicaux, sociaux et hospitaliers ainsi que l'aide humanitaire d'urgence, du fait de leur étendue et de leur diversité, ont justifié l'édition d'un Rapport d'Activité distinct et détaillé. Cette dernière publication est disponible auprès du Bureau d'Information de l'Ordre à Rome ou auprès des organismes de l'Ordre présents dans chaque pays.

ACTION HUMANITAIRE ET DIPLOMATIE

- 03 Activités Médicales et Humanitaires
- 06 Diplomatie au service de l'Humanitaire
- 09 Relations diplomatiques dans le monde
- 10 La vie diplomatique de l'Ordre
- 12 Agenda diplomatique 1999 et 2000

ENGAGEMENT SPIRITUEL

- 19 Année du Jubilé et témoignages de l'Église

HISTOIRE ET CULTURE

- 23 Dates clés
- 25 L'œuvre artistique de l'Ordre de Malte
- 27 Expositions, conférences, musées
- 29 Numismatique et philatélie

POUR EN SAVOIR PLUS

- 34 Gouvernement de l'Ordre
- 36 Bibliographie récente
- 37 Représentations Diplomatiques de l'Ordre Souverain



À l'aube de ce troisième millénaire, l'Ordre Souverain de Malte témoigne de la vitalité de l'engagement hospitalier et humanitaire qui a présidé à sa fondation, au XI^e siècle, à Jérusalem.

La première règle de l'Ordre invitait les hommes et les femmes qui s'y engageaient à « protéger la foi, secourir les indigents, accueillir les sans logis, soigner les malades et œuvrer pour la paix et le bien dans le monde ».

Ces engagements ont été fidèlement conservés au cœur de la vocation de l'Ordre de Malte au travers des péripéties de l'histoire, et demeurent aujourd'hui d'une brûlante actualité.

S'il est présent et actif partout dans le monde où des femmes, des enfants ou des hommes souffrent et appellent au secours, quelles que soient leurs origines, leur race ou leur religion, l'Ordre de Malte n'a cessé dans le même temps d'adapter ses activités hospitalières et charitables, comme ses interventions humanitaires à l'évolution des besoins qui s'expriment dans les domaines médicaux et sanitaires.

Le millénaire qui vient de se conclure a marqué un engagement très important de la part de l'Ordre, qui est tout à fait conscient du rôle qu'il peut jouer et de la nécessité de prendre en charge des responsabilités nouvelles face aux changements radicaux de cette fin de siècle. Nous vivons maintenant dans une société internationale différente, dont une grande partie des Nations qui la compo-

sent aspire à la préservation de la paix et à l'affirmation de la justice, tandis qu'une autre partie du monde vit encore sous le seuil de la pauvreté et de la misère, où la dignité de l'être humain est le plus souvent bafouée. Plus que jamais l'urgence est à l'Espérance.

Pour tous ceux qui œuvrent au service du prochain dans l'Ordre de Malte, religieux, diplomates, volontaires, médecins, professionnels, artistes, membres de l'Ordre, amis et fidèles donateurs, « Espérer, c'est regarder les événements avec les yeux de nos Seigneurs les Malades », plutôt qu'avec ceux des caméras de télévision. Nous avons de vraies raisons d'agir en accomplissant notre devoir d'État, chacun à notre place, car nous partageons tous cette infinie Espérance en le Seigneur et en la Vierge de Philerme.

Les événements tragiques survenus le 11 septembre 2001 aux États Unis d'Amérique nous appellent plus que jamais à poursuivre notre mission de secours auprès des blessés et des réfugiés, de leurs familles, et de tous ceux qui sont en danger.

Je souhaite que ce Rapport annuel permette de mieux faire connaître l'action, le rôle et les réalisations de l'Ordre dans le monde et qu'il contribue à inspirer les hommes et les femmes de bonne volonté qui partagent notre engagement sans réserve au service de toutes les souffrances humaines, dans le respect des principes d'humanité, de neutralité et d'impartialité qui sont les nôtres depuis plus de neuf siècles.

Frère Andrew BERTIE

Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte



ACTION HUMANITAIRE ET DIPLOMATIE

Activités médicales et humanitaires	03
Diplomatie au service de l'Humanitaire	06
Relations diplomatiques dans le monde	09
La vie diplomatique de l'Ordre	10
L'agenda diplomatique 1999 et 2000	12

^

Le drapeau de l'Ordre Souverain de Malte flotte sur la Villa Malta située sur la colline de l'Aventin à Rome.

La croix blanche est l'emblème de l'Ordre depuis sa fondation au II^e siècle.

La Villa Malta ou Villa Magistrale, est un des deux sièges de l'Ordre jouissant de l'extra-territorialité depuis son implantation à Rome en 1834.

ACTIVITÉS MÉDICALES ET HUMANITAIRES

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS MÉDICALES ET HUMANITAIRES DANS LE MONDE

L'Ordre possède sur le terrain deux caractéristiques qui le distinguent d'emblée d'autres organisations caritatives ou humanitaires.

D'une part, il est actif dans la majorité des pays du globe tant développés qu'en voie de développement. Cette présence universelle, il l'a établie au fil de neuf siècles d'histoire mouvementée. Il a participé aux grands mouvements d'échange entre l'Europe et le bassin méditerranéen, son berceau d'origine, et le reste du monde. Il a ainsi étendu progressivement son champ d'action à la majorité des zones géographiques où sa mission charitable pouvait être utilement exercée.

D'autre part, sa mission n'est pas limitée à des formes de détresses spécifiques dans les domaines de la Santé ou de l'Humanitaire. En suivant sa règle historique de service aux plus malades et aux plus nécessiteux, l'Ordre a toujours été attentif aux besoins d'assistance les plus importants de chaque époque, quelle que soit leur nature.

Grâce à sa politique de proximité avec ses semblables, à son expérience séculaire et à l'implication active de ses Membres dans les grands mouvements de société, l'Ordre a constamment su identifier l'apparition de besoins nouveaux et y adapter rapidement ses moyens et ses méthodes avec une modernité toujours renouvelée. L'Ordre est aujourd'hui un grand «professionnel» de l'aide humanitaire, dans les secteurs traditionnels de ses

activités, tels que la gestion des hôpitaux, des centres de soin pour personnes âgées dépendantes et des centres médicaux-sociaux, ainsi que les soins médicaux et la médecine d'urgence, la collecte et le transport des médicaments, la formation des secouristes et des ambulanciers. À l'image de l'évolution du monde, l'activité de l'Ordre est désormais globale tant au niveau géographique que de celui de ses interventions humanitaires.

Structures et Ressources Humaines

L'Ordre est actif dans plus de 110 pays. Il y fournit aide médicale et sociale, secours spécialisé en cas de conflits armés ou de catastrophes naturelles, assistance aux jeunes et formation aux premiers soins.

Pour réaliser ces actions, il dépend de l'engagement de ses 10 000 Membres, d'environ 80 000 volontaires permanents possédant une formation appropriée et de ses 11 000 employés dont la plupart sont du personnel médical.

Plus de 60 organismes (Grands Prieurés, sous-Prieurés Associations nationales et fondations) sont en charge des activités de l'Ordre dans les pays où elles sont présentes. Ils assurent, notamment, soit directement, soit par délégation, la gestion des institutions permanentes telles qu'hôpitaux, centres de soin pour personnes âgées dépendantes, maisons de retraite et services de secours.



ACTION HUMANITAIRE ET DIPLOMATIE

Services de Secours et Corps d'ambulanciers

La plupart des membres des corps de volontaires interviennent au sein des organisations de secours ou des corps d'ambulances de l'Ordre. Ils apportent les premiers soins, des secours en cas de catastrophe naturelle et des services sociaux.

En outre, un important travail avec et pour les jeunes est réalisé au sein des organisations de secours qui ont été mises sur pied dans plus de 30 pays.

Depuis la fondation du corps d'ambulanciers en Irlande, en 1938, la mise en œuvre de services de secours est devenue l'une des activités les plus importantes exercées par l'Ordre. Elle s'est, notamment, développée avec succès en Europe centrale et en Europe de l'Est après la chute du mur de Berlin en 1989.

Hôpitaux, Centres Médicaux et Programmes Médicaux

La plupart des hôpitaux de l'Ordre sont situés en Europe, spécialement en Allemagne, France, Grande-Bretagne et Italie. La majorité d'entre eux ont une vocation généraliste. D'autres sont plus spécialisés ou possèdent des unités spécialisées. L'hôpital de Rome se consacre ainsi au traitement neurologique et à la rééducation. Ceux de Grande-Bretagne et de Belgique, de même que quelques-uns en Allemagne, ont des unités pour le traitement des malades en phase terminale et possèdent des spécialistes en soins palliatifs appropriés. Des centres de soins palliatifs existent également en Argentine, en Italie, aux États-Unis, en Afrique du Sud et en Australie. Ainsi, les soins aux malades en phase terminale, en établissement ou à domicile, auxquels participent de nombreux bénévoles sont devenus un objectif majeur au sein des activités de l'Ordre.

En plus de ses activités nationales, l'Association Française gère des hôpitaux et dispensaires au Bénin, au Togo et au Sénégal. Elle a également la responsabilité de la maternité de Béthléem en Palestine, une « joint-venture » de l'ensemble de l'Ordre. Plus de 25.000 bébés y sont nés depuis 1990.

< **Embarquement de l'équipage du corps d'urgence de l'Ordre de Malte – ECOM** – partant au secours des sinistrés de la région de Chiputo (Mozambique) - Mars 2000.

Au Sénégal et au Cambodge, l'Ordre gère des hôpitaux spécialisés pour les malades de la lèpre. L'assistance aux lépreux est, en effet et depuis longtemps, l'une des premières missions de l'Ordre.

Le CIOMAL (Comité International de l'Ordre de Malte), basé à Genève, fondé spécialement dans ce but, est responsable du programme contre la lèpre au Cambodge et participe à l'assistance aux lépreux dans d'autres pays, en particulier au Brésil.

Les programmes du CIOMAL se sont récemment diversifiés et étendus. Ils incluent dorénavant des traitements spéciaux pour les femmes enceintes atteintes du Sida, destinés à prévenir la transmission du virus de la mère à l'enfant. Les premières initiatives en ce domaine ont démarré au Mexique et au Sénégal.

L'Ordre gère de nombreux centres médicaux dans le monde. Il en existe en Pologne, en Hongrie, aux États-Unis, en République Dominicaine, au Brésil, au Pérou et en Afrique du Sud. Certains sont plus spécialisés comme en Italie pour les diabétiques ou en République tchèque pour les enfants.

La plupart des dispensaires et des polycliniques de l'Ordre se trouvent au Liban, au Salvador et en Afrique, où ils ont été fondés pendant les guerres civiles et font désormais partie des systèmes de santé nationaux.

En outre, dans les pays en voie de développement, l'Ordre a souvent participé à la création, à la gestion temporaire et à la réhabilitation d'établissements hospitaliers et de dispensaires. Ceci est vrai, notamment, dans les régions d'Afrique affectées par des conflits armés.

Dans le district des Grands Lacs, ainsi qu'à Kerala, en Inde, l'Ordre soutient la mise en place de services de santé publique de base.

L'Association Française apporte également son soutien à des institutions médicales à Madagascar et dans de nombreux pays d'Afrique Occidentale. Une forme importante de cette aide consiste en la collecte et le tri de médicaments suivant une méthode mise au point par l'Ordre en France et approuvée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Enfin, en de nombreuses occasions, les services de secours de l'Association allemande ont pris en charge les soins médicaux pour le personnel de missions de paix des Nations Unies (Amérique Centrale, Koweït, Timor Oriental).

Établissements et Services d'Assistance pour Personnes Handicapées

En France, l'Ordre possède cinq centres médicaux hautement spécialisés pour les personnes souffrant d'handicaps importants. D'autres centres existent en Hongrie, Equateur et Liban.

De nombreux programmes de services ou d'activités pour personnes handicapées sont également mis sur pied: ils comprennent l'organisation de pèlerinages, de camps de vacances pour les jeunes et, spécialement en Allemagne et en Ecosse, de services de transport.

Établissements et Assistance pour Personnes Âgées

L'assistance aux personnes âgées connaît une croissance significative. L'Ordre assure la direction de nombreux centres spécialisés en la matière en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Espagne, en Autriche, aux États-Unis, au Chili et au Mexique.

Un programme de services diversifiés a également été conçu pour rendre plus aisée la vie à domicile des personnes âgées. Ceci inclut la livraison de repas, des services de transport et de visites, l'aide pour les achats et la gestion de systèmes d'appels d'urgence.

Assistance aux Enfants et Adolescents

Au Brésil, au Mexique et au Chili, l'Ordre se consacre à une variété de programmes de soins en faveur des enfants des favellas.

Des programmes de formation ou d'accueil pour mères célibataires ou jeunes filles en difficulté existent également au Brésil, au Mexique et au Portugal. En Allemagne, outre la gestion de jardins d'enfants, des programmes spéciaux ont été conçus pour aider les adolescents en proie à des problèmes sociaux.

Un autre secteur important est l'implication des jeunes dans le travail des services de secours de l'Ordre. C'est ainsi qu'ont été fondés des groupes spéciaux dans lesquels les enfants et les adolescents reçoivent, en fonction de leur âge, un enseignement aux Premiers Soins, et une formation à la pratique de la responsabilité sociale.

Personnes sans domiciles et toxicomanes

Des établissements accueillant les personnes sans domicile fixe ont été créés en Belgique, en France, en Suisse, en Hongrie, en Allemagne, en Italie et aux États-Unis.

L'aide aux personnes dépendantes de la drogue fait partie des activités de l'Ordre en Allemagne et au Portugal.

Aide Humanitaire d'Urgence

Le secours humanitaire aux victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés fait partie des tâches traditionnelles de l'Ordre depuis la moitié du 19^e siècle. Il a été assuré, entre autres, pendant les 1^{ère} et 2^e guerres mondiales.

Ce type d'engagement s'est sensiblement accru durant la deuxième partie du siècle dernier.

Parmi les principales actions de secours on peut citer : l'aide aux réfugiés pendant la crise hongroise de 1956 ; la création et la gestion d'un hôpital pendant la guerre du Vietnam ; un service de secours en Thaïlande ; une assistance médicale pendant les guerres civiles au Liban et au Salvador ; l'aide aux réfugiés kurdes ; l'aide aux réfugiés dans la région des Grands Lacs ; diverses

actions d'envergure pendant la crise des Balkans (1999) ; l'aide aux victimes de tremblements de terre à Friuli, en Italie, à la fin des années 1970, en Arménie (1989), Italie (1997), Colombie et Turquie (1999), Salvador (2000) et Inde (2000) ; l'aide aux victimes d'inondations ou d'ouragans en Ukraine, Hongrie et Roumanie ainsi qu'au Honduras (1998), en Pologne (1998) et au Mozambique (2000-2001).

Afin d'accroître la disponibilité de l'Ordre en cas de conflit ou de catastrophe naturelle, plusieurs Associations nationales et Prieurés européens ont créé ensemble ECOM (Emergency Corps of the Order of Malta). Au sein d'ECOM, chaque entité intervient en fonction de son expertise propre mais sous une direction centralisée, chargée de la coordination.

La neutralité, l'impartialité et la nature apolitique de l'Ordre lui permettent d'apporter secours et assistance dans des situations où d'autres organisations connaîtraient des difficultés d'accès.

Dans ce type de situations l'Ordre peut, en particulier, s'appuyer sur ses représentants diplomatiques dans les pays concernés.

Enfin, là où cela est réalisable, l'Ordre prend en charge des travaux de reconstruction et de réhabilitation qui suivent la phase aiguë des secours d'urgence.

C'est le cas dans les Balkans (en coopération avec l'UNHCR), dans le district des Grands Lacs, au Mozambique, au Honduras, au Salvador et en Inde.

Aide aux Réfugiés

L'aide aux réfugiés et demandeurs d'asile fait partie des tâches traditionnelles de l'Ordre ; elle est menée en liaison étroite avec le Haut Comité pour les Réfugiés des Nations Unies.

Des établissements et programmes à long terme existent en Allemagne et en Thaïlande. L'Ordre fournit en outre son soutien à de multiples actions à court terme, en fonction des besoins.

LA DIPLOMATIE AU SERVICE DE L'HUMANITAIRE

Bien que l'Ordre de Malte soit en premier lieu un Ordre religieux séculier dont la vocation est la défense de la Foi et le service des malades et des démunis, il est également un sujet de droit international public qui maintient des relations diplomatiques avec plus de 90 pays et entretient des délégations permanentes auprès des Nations Unies ainsi qu'auprès de la Commission Européenne et des principales organisations internationales. En conséquence, l'Ordre possède son propre service diplomatique qui est un attribut de sa souveraineté. Le rôle des ambassadeurs de l'Ordre est particulier puisqu'il leur faut combiner l'exercice des talents traditionnels de la diplomatie et de la négociation avec la capacité à développer des activités humanitaires.

Le recrutement des ambassadeurs de l'Ordre se fait, le plus souvent, parmi les diplomates professionnels qui quittent la vie active mais souhaitent offrir leur services pour quelques années, à titre bénévole. Ils sont nommés par le Grand Maître et assurent leurs fonctions dès présentations de leur lettres de créance au Chef de l'État auprès duquel ils sont accrédités.



Aéroport de Dili, Timor Oriental. Arrivée d'aide alimentaire d'urgence pour les 300.000 réfugiés fuyant la guerre civile, sous l'œil vigilant d'un volontaire du corps d'urgence de l'Ordre de Malte – ECOM.

La mission des ambassadeurs porte sur les questions strictement humanitaires. Toutefois, dans les pays où il n'existe pas d'association nationale, l'ambassadeur est également chargé de la coordination des activités hospitalières. Il travaille dans ce cas avec les autres Associations nationales actives dans son pays d'accréditation et assume ces responsabilités en sus de ses obligations diplomatiques.

En complément de son réseau de relations bilatérales avec les États, l'Ordre est officiellement accrédité auprès de la Commission européenne depuis 1987 et son Représentant y a rang d'ambassadeur. D'autre part, l'Ordre possède le statut d'Observateur auprès des Nations Unies et a établi en conséquence des missions permanentes à New York, Genève, Vienne, Rome et Paris. Cette évolution des relations avec les organisations internationales constitue une reconnaissance de la position et du rôle de l'Ordre dans le monde. Elle lui permet de renforcer sa contribution spécifique à la réflexion et à l'action dans le champs humanitaire et, dans un cadre plus général, de la défense de la dignité humaine. La forme de cette contribution varie selon les missions et les attributions des Agences auprès desquelles elles sont accréditées.

À Genève, l'ambassadeur Pierre-Yves Simonin (ancien ambassadeur de Suisse en Israël, en Belgique et auprès de l'OTAN) agit dans un environnement réunissant les principales agences des Nations Unies concernées par les droits de l'homme et le droit international humanitaire, en particulier le Comité International de la Croix Rouge et le Haut Comité pour les Réfugiés.

À Vienne, l'ambassadeur Helmut Liedermann (ancien ambassadeur d'Autriche à Belgrade et à Moscou) a participé activement à la campagne qui a abouti à l'interdiction de l'usage des mines antipersonnel.

À Bruxelles, au siège de la Commission européenne, l'ambassadeur Philippe de Scoutete (ancien ambassadeur de Belgique à Madrid et ancien Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Union Européenne) est accrédité auprès de la Commission Européenne, premier donateur d'aide humanitaire au monde. Il suit, en particulier, les programmes des services EuropeAide et ECHO (European Community Humanitarian Office), ce dernier entretenant des rapports de partenariat particulièrement actifs avec l'Ordre, notamment lors de la crise des Balkans.

Une tâche très importante mais nécessairement discrète est dévolue aux diplomates de l'Ordre lorsqu'il s'agit pour eux de participer aux efforts de prévention de conflits ou de guerres civiles, ou lorsqu'ils sont appelés à mener des actions de médiations ou de bons offices dans le cas, par exemple, de prises d'otages ou de crises graves telles que celles survenues au Cambodge et au Liban, où les représentants de l'Ordre ont pu agir avec succès.

Enfin, d'autres formes d'interventions ont lieu afin d'assurer la protection des personnels humanitaires dans les zones de conflits ou de catastrophes naturelles.

C'est ainsi que, le Comte Carlo Marullo di Condojanni, Grand Chancelier de l'Ordre (Ministre des Affaires Etrangères) exprimait la position de l'Ordre à l'occasion du cinquantième anniversaire des Nations Unies :

« ...l'Ordre, grâce à sa neutralité politique et à son caractère supranational est qualifié, capable et volontaire pour conduire des actions de pacification et de médiation en coopération avec les Nations Unies, dans le respect du dialogue et de la compréhension entre les peuples. »

SOMMET DU MILLÉNIUM DES CHEFS D'ÉTATS ET DE GOUVERNEMENTS AUX NATIONS UNIES



NEW-YORK 8 septembre 2000

À la suite de l'invitation faite à l'Ordre Souverain de Malte de participer au Sommet du Millénaire aux Nations Unies, le Grand Chancelier, le Comte MARULLO di CONDOJANNI s'est adressé en ces termes à l'Assemblée Générale :

Monsieur le Président,

L'Ordre Souverain de Malte félicite le Secrétaire Général des Nations Unies pour la haute valeur morale de son programme. Il souhaite rappeler, en toute humilité, que bien que nous considérons avec beaucoup d'espoir les projets consacrés au soulagement de la faim dans le monde et à l'amélioration de la qualité de vie grâce à la mise à disposition de produits alimentaires et de médicaments en quantités suffisantes, nous ne devons pas pour autant négliger le développement spirituel de l'être humain et partant, son droit à l'éducation et à une justice efficace, dans le sens le plus large du terme.

Dans cet esprit, l'Ordre Souverain de Malte confirme son adhésion complète à l'invitation du Secrétaire général à l'ensemble des nations à « signer et ratifier les statuts de Rome de la cour pénale internationale, de manière à consolider et renforcer les succès enregistrés en amenant devant la justice les coupables de crimes contre l'humanité ».

LES RELATIONS DIPLOMATIQUES DE L'ORDRE DANS LE MONDE

L'Ordre entretient des relations diplomatiques au niveau d'Ambassades avec 90 États, ainsi que des délégations auprès des gouvernements d'autres pays et des missions permanentes auprès des principales Organisations Intergouvernementales et internationales.

ÉTATS AVEC LESQUELS L'ORDRE ENTRETIENT DES RELATIONS DIPLOMATIQUES

EUROPE Albanie, Autriche, Belarus, Bosnie-Erzégovine, Bulgarie, Croatie, Espagne, Hongrie, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Macédoine, Malte, Moldavie, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Fédération Russe*, Saint Marin, Saint Siège, Slovaquie, Slovénie, Yougoslavie.

AMÉRIQUES Argentine, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, République Dominicaine, Equateur, Guatemala, Guyane, Haïti, Honduras, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Sainte Lucie, Saint Vincent-Grenadines, Salvador, Surinam, Uruguay, Vénézuéla

ASIE Afghanistan, Arménie, Cambodge, Géorgie, Kazakstan, Liban, Philippines, Tagikistan, Thaïlande

AFRIQUE Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, République Centre Africaine, Comores, République Démocratique du Congo, République du Congo, Côte d'Ivoire, Egypte, Eritrée, Ethiopie, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Libéria, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Niger, Sao Tomé et Principe, Sénégal, Seychelles, Somalie, Soudan, Tchad, Togo

OCÉANIE Micronésie

* Les relations avec la Fédération Russe sont exercées par une mission diplomatique spéciale.

GOVERNEMENTS AUPRÈS DESQUELS UNE DÉLÉGATION DE L'ORDRE EST ACCRÉDITÉE

Allemagne	France	Principauté de Monaco
Belgique	Luxembourg	Suisse

MISSIONS PERMANENTES AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

Nations Unies - New York, Genève, Vienne.

Commission Européenne - Bruxelles.

FAO - Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture - Rome.

UNHCR - Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés - Genève.

CICR - Comité International de la Croix Rouge - Genève.

OMS - Organisation Mondiale de la Santé - Genève.

UNESCO - Paris.

Conseil de l'Europe - Strasbourg.

Comité International pour les Migrations - Genève.

Comité International de Médecine et de Pharmacie Militaires - Bruxelles.

Organisation des États Centre-Américains - Washington.

UNIDROIT - Institut International pour l'Unification du Droit Privé - Rome.

—

LA VIE DIPLOMATIQUE DE L'ORDRE

**Extraits de l'allocution de S.A.E. le Prince et Grand Maître,
Frà Andrew Bertie, au Corps Diplomatique accrédité auprès de l'Ordre Souverain.**

Dans le but de donner une nouvelle impulsion à nos activités humanitaires, l'Ordre a toujours cherché à moderniser ses structures au travers de la réforme de la Charte constitutionnelle et du Code, et à réorganiser ses instances administratives et opérationnelles.

Cette réforme a été réalisée lors du Chapitre Général extraordinaire de 1997. C'est au cours de l'année 1999 qu'a eu lieu la réunion quinquennale du Chapitre Général, avec les élections au Souverain Conseil, au Conseil du Gouvernement et à la Chambre des Comptes.

Ce renouvellement des organes de l'Ordre s'est également traduit par le renouvellement de plusieurs des Chefs de missions diplomatiques.

Les voyages que j'ai effectués en Lituanie, en Autriche, au Portugal, au Lichtenstein et au Pérou m'ont permis de vérifier personnellement la présence toujours plus forte de l'Ordre dans le monde.

J'ai eu également de nombreux contacts à Rome avec les Chefs d'États et de Gouvernement qui se sont rendus au Palais Magistral. Parmi ces visites officielles, je désire rappeler celle de Sa Majesté le Roi d'Espagne, la première d'un souverain espagnol au Palais Magistral, ainsi que celles du Président de la République Dominicaine et du Président de la Slovaquie.

Parmi les rencontres officielles qui ont eu lieu, celle avec le Président de la République Italienne, précédée par la visite du Maire de Rome, au Palais Magistral, a revêtu une importance toute particulière.

Dans le domaine diplomatique, il faut noter qu'en 1999 l'Ordre a signé des protocoles avec le Suriname, la Guyane et Sainte Lucie ainsi que deux accords de coopération avec la Colombie et le Pérou. En outre, de nombreux accords postaux ont été ratifiés, notamment avec la République Slovaque, la République du Mali, la Bolivie et la Lituanie.

L'année 2000 a été fertile en événements auxquels l'Ordre de Malte a participé.

Parmi ceux-ci et en tout premier lieu, le grand Jubilé de l'Église qui s'est tenu à Rome. Il a permis d'avoir de nombreuses rencontres utiles avec les Chefs d'État et de Gouvernement des pays amis qui se sont rendus au Palais Magistral. Mes remerciements s'adressent en particulier aux Présidents de Malte, Costa Rica, Pologne, Macédoine, Bolivie, République Dominicaine, Panama et Equateur.

Au cours de l'année 2000, l'Ordre a développé sa politique extérieure en augmentant le nombre des pays avec lesquels il entretient des relations diplomatiques



Sa Majesté le Roi Juan Carlos d'Espagne et
S.A.E., le Grand Maître de l'Ordre, Frà Andrew Bertie.

et il a organisé à Milan une grande rencontre des Chefs de mission diplomatique des pays européens et africains. Sur le plan interne, la rencontre des Chanceliers et des Secrétaires Généraux des Prieurés et des Associations nationales de l'Ordre s'est révélée très utile.

Il me faut rappeler le sommet des Chefs d'État et de Gouvernement qui a eu lieu au Palais des Nations Unies à New York, en septembre 2000, où l'Ordre Souverain était représenté par S.E. le Grand Chancelier, le Comte Carlo Marullo di Condojanni, qui a rappelé que la communauté internationale ne pouvait pas négliger la dimension spirituelle dans le développement de l'homme, ni le droit à une justice véritable et équitable.

Je souhaite aussi souligner l'accord de coopération signé avec l'Espagne, ainsi que l'accord sanitaire qui vient d'être conclu avec la République Italienne.

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,

Tout cela confirme, une fois de plus, la grande utilité de la coopération entre les pays dont vous êtes les intermédiaires principaux, au service de la Paix et de la Fraternité des peuples.

L'AGENDA DIPLOMATIQUE 2000

NOMINATIONS DE NOUVEAUX AMBASSADEURS DE L'ORDRE DE MALTE

L'Année 2000 a vu la nomination de nouveaux Ambassadeurs de l'Ordre Souverain de Malte auprès de dix-sept États. De nouveaux Représentants ont également été nommés en 1999 et 2000 auprès de trois Organisations Internationales majeures.

ÉTATS

ARGENTINE	M. Antonio Caselli , en remplacement de l'Ambassadeur Pedro de Ocampo.
BOLIVIE	M. William Walsh , en remplacement de l'Ambassadeur Alessandro Marcucci-Pinoli.
BULGARIE	M. Rodolfo Rinaldi , en remplacement de l'Ambassadeur Gerhard Treutlein.
CAP VERT	M. Miguel Igrejas , en remplacement de l'Ambassadeur Antonio de Albuquerque.
CUBA	M. Enrico Tuccillo , en remplacement de l'Ambassadeur Miguel Angel Salaverria.
ÉGYPTE	M. Oliviero Rossi , en remplacement de l'Ambassadeur Carlo Massimo Lancellotti.
EL SALVADOR	M. José M. Bracete , en remplacement de l'Ambassadeur Louis Chiurato.
GUYANE	M. Silvano Pedrollo
KAZAKHSTAN	M. Peter Canissius von Canisius
MALTE	M. Giampietro Nattino , en remplacement de l'Ambassadeur Sforza Ruspali.
MOZAMBIQUE	M. Adalberto da Fonseca , en remplacement de l'Ambassadeur Miguel de Bragança.
NICARAGUA	M. Ernesto Kelly Morice , en remplacement de l'Ambassadeur Giampietro Nattino.
POLOGNE	M. Roger de Giorgio , en remplacement de l'Ambassadeur de Waresquiel.
RUSSIE	M. André Gutzwiller , en remplacement de l'Ambassadeur Max Turnauer.
SAINT SIEGE	M. Alberto Leoncini Bartoli , en remplacement de l'Ambassadeur Stefan Falez.
SAINTE LUCIE	M. Carlo Amato
SURINAM	M. Gustavo de Hostos

COMMISSION EUROPÉENNE / NATIONS UNIES

BRUXELLES	Commission Européenne M. Philippe de Schoutheete , en remplacement de l'Ambassadeur Ottino Caracciolo.
GENÈVE	Office des Nations Unies et Organisations internationales M. Pierre-Yves Simonin , en remplacement de l'Ambassadeur Edouard Decazes.
PARIS	UNESCO - Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture M. François de Waresquiel , en remplacement de l'Ambassadeur Emmanuele Emanuele.

VIE DES AMBASSADES

Les Représentations permanentes de l'Ordre dans le monde suivent, en commun avec les autres Ambassades étrangères, le calendrier diplomatique des pays auprès desquels elles sont accréditées.

Elles ont, par ailleurs, leur programme de travail propre lié, principalement, à la vocation humanitaire de l'Ordre. Ce programme comporte, dans beaucoup de pays, une liaison et une coopération avec les Associations nationales ou Prieurés qui gèrent les actions de terrain.

Dans d'autres pays où l'Ordre ne possède pas, ou pas encore, d'organisation nationale structurée, les ambassades assurent la coordination sur place des activités humanitaires conduites par d'autres organismes internationaux de l'Ordre.

L'agenda de l'Ambassade de l'Ordre en Espagne offre un exemple de la vie diplomatique.

ESPAGNE - Extraits de l'Agenda 2000

13 JANVIER	Funérailles solennelles de la Comtesse de Barcelone, mère du Roi Juan Carlos I.
24 JANVIER	Réception de Nouvel An du Corps Diplomatique par le Roi.
5 FÉVRIER	Réunion du Chapitre de l'Assemblée Espagnole et investiture de nouveaux membres de l'Ordre.
29 MARS	Visite à Madrid du Grand Chancelier de l'Ordre de Malte.
2 MAI	Commémoration de la fondation du Gouvernement autonome de la Communauté de Madrid.
11 MAI	Célébration de la San Isidro organisée par le Maire de Madrid.
30 MAI	Réunion internationale des Ambassadeurs de l'Ordre de Malte à Milan.
21 JUIN	Réception de l'Ambassadeur à l'occasion de la Fête nationale de l'Ordre de Malte.
1 SEPTEMBRE	Inauguration par le Roi Juan Carlos I ^{er} de l'exposition « l'Ordre de Malte, Majorque et la Méditerranée ».
4-5 OCTOBRE	Commémorations du 5 ^e Centenaire de la naissance de l'Empereur Charles Quint.
12 OCTOBRE	Fête nationale espagnole et réception du Corps Diplomatique par le Roi et la Reine.
19 DÉCEMBRE	Réception annuelle de Noël par le Maire de Madrid.



> 1

VIE DIPLOMATIQUE À ROME AU SIÈGE DE L'ORDRE

VISITES OFFICIELLES

Au cours de l'année 2000, S.A.E. le Grand Maître Frà Andrew Bertie ainsi que le Grand Chancelier, le Comte Carlo Marullo di Condojanni, ont reçu les visites officielles des hautes personnalités suivantes :

- 1 BOLIVIE - Président de la République de Bolivie, Hugo Banzer Suarez, accompagné de son Ministre des Affaires Étrangères, Javier Murillo de la Rocha.
Au cours de la rencontre à laquelle participaient les Ambassadeurs respectifs, l'accent fut mis sur les activités que l'Ordre exerce de longue date en Bolivie en matière hospitalière et sociale ainsi que sur l'excellent climat relationnel entourant ces activités.
- 2 COSTA RICA - Le Président de la République Miguel Angel Rodriguez, accompagné de son Ministre des Affaires Étrangères, Roberto Rojas, et de l'ambassadeur du Costa Rica auprès de l'Ordre, Javier Guerra Laspinz.
Ont également pris part à la réunion le Secrétaire Général aux Affaires Étrangères, l'ambassadeur Francesco Guariglia, et l'ambassadeur de l'Ordre au Costa Rica, la Comtesse Fanelli.

REPUBLIQUE DOMINICAINE - Le Président-Elu, Hipólito Melia. Le Secrétaire aux Affaires Étrangères, ambassadeur Francesco Guariglia et les ambassadeurs respectifs participèrent aux entretiens.

L'Ordre de Malte gère des structures de santé et d'aide sociale en République Dominicaine conjointement avec de l'Association des Chevaliers dominicains et l'ambassade. Il y a récemment ouvert un Centre d'Assistance pour les mères abandonnées et leurs enfants atteints du sida.

Le Grand Magistère étudie l'ouverture possible d'une section de l'Académie Internationale de l'Ordre à Saint Domingue afin de former des cadres du corps diplomatique pour l'Amérique Latine et de préparer la prochaine rencontre des ambassadeurs latino-américains en 2002.

ÉQUATEUR - Le Président de la République, Gustavo Noboa Bejrano, accompagné de son Ministre des Affaires Étrangères, Don Heinz Moeller Freile.

L'Ordre est présent dans tout le pays où il met en œuvre hôpitaux et centres d'assistance médicale et sociale. Au centre des conversations a figuré l'amélioration de l'action humanitaire sur le continent latino-américain avec le soutien des organisations nationales et internationales de l'Ordre.



>2



>3



>4



>5



>6

MACÉDOINE - Le Président de la République, Boris Trajkovski, accompagné de son Ministre des Affaires Étrangères. *Les entretiens, suivis par les Ambassadeurs respectifs, ont porté sur l'intervention humanitaire de l'Ordre pendant la crise des Balkans et sur les efforts en cours pour l'aide aux personnes, la reconstruction et le rétablissement économique.*

- 3 MALTE - Le Président de Malte, Professeur Guido de Marco, accompagné du Ministre des Affaires Étrangères, Joe Borg, de l'Ambassadeur de Malte auprès de l'Ordre, Jimmy Farrugia, et du Secrétaire de Cabinet, Alfred Fiorini Lowell. Le Grand Maître était entouré du Grand Chancelier, du Secrétaire Général aux Affaires Étrangères et de l'Ambassadeur de l'Ordre à Malte, le Prince Sforza Mariscotto Ruspoli.

NICARAGUA - Le Ministre des Affaires Étrangères, Eduardo Montalegre Rivas, accompagné de l'Ambassadeur du Nicaragua auprès de l'Ordre, Luvy Salerni Navas. *À l'ordre du jour de la réunion figuraient les activités des structures internationales de l'Ordre dans le pays et sur le continent et de futurs accords d'assistance en faveur des enfants et des aveugles.*

- 4 PANAMA - La Présidente de la République, Madame Mireya Moscoso, accompagnée du Ministre des Affaires Étrangères du Panama, José Miguel Aleman. *Les entretiens ont porté sur les activités hospitalières et sociales dans le pays et sur les excellentes relations diplomatiques et amicales qui y prévalent.*

- 5 POLOGNE - Le Président de la République, Alexander Kwaniewski. Les ambassadeurs respectifs, des membres du Souverain Conseil et le Secrétaire aux Affaires Étrangères, l'ambassadeur Francesco Guariglia étaient également présents. *Au cours de la visite le Président rappela les liens qui unissent la nation polonaise et l'Ordre Souverain grâce à la présence de l'Association Polonaise, du Corps des Ambulanciers et d'organismes de l'Ordre. Il est vraisemblable que des négociations bilatérales pour la coopération dans le secteur de la santé feront suite à ces conversations.*

- 6 ROUMANIE - Le Ministre des Affaires Étrangères, Petre Roman. *Les entretiens ont porté principalement sur les prestations hospitalières et sociales de l'Ordre en Roumanie via son ambassade, et sur les structures médicales de son pays.*

LETTRES DE CREANCE



S. Exc. Atis Sjanits



S. Exc. Edda Victoria
Martinelli de Dutari



S. Exc.
Teodor Baconsky



S. Exc. Isidro
Gomez Santos



S. Exc. Elvio Gonçalves
Napoleão Fernandes



S. Exc.
Aziz Mekouar



S. Exc. Blanca Zuccolillo
Rodriguez Alcalá



S. Exc. Pedro
Rivera Saavedra



S. Exc. Vincente
Espeche Gil



S. Exc. Acisclo
Valladares Molina



S. Exc. Farouk
Hussein Raafat



S. Exc. Julio Cesar
Lupinacci



S. Exc. Fouad Aoun

Au cours de l'Année 2000, S.A.E. le Grand Maître, Frà Andrew Bertie, a reçu en audience solennelle au Palais Magistral à Rome, les Ambassadeurs Extraordinaires et Plénipotentiaires venus présenter leurs lettres de créance au Chef de l'Ordre Souverain.

TRAITÉS ET CONVENTIONS

Convention de Coopération entre l'Agence Espagnole de Coopération Internationale et l'Ordre de Malte

Introduit à titre de projet à l'occasion de la visite au Grand Magistère du Roi d'Espagne, Juan Carlos 1^{er}, en 1999, cet accord a été signé à Rome le 25 novembre 2000 par le Grand Chancelier, Comte Marullo di Condoggiani, et le Secrétaire d'État espagnol à la coopération pour l'Amérique latine et Président de l'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale (AECI), Miguel Angel Cortés Martin.

L'accord entérine les programmes d'aide humanitaire conduits par l'Ordre en Espagne et organisés conjointement avec AECI. 66 corps de volontaires regroupant 70.000 volontaires dans 27 pays sont regroupés au sein de AECI.

À l'origine l'activité de l'Agence concernait les premiers secours mais sa mission est désormais étendue aux services sociaux et à l'aide aux personnes âgées et aux handicapés.

Convention Santé entre la République Italienne et l'Ordre de Malte

Cette convention a été signée le 21 décembre 2000 par le Ministre de la Santé, le professeur Umberto Veronesi, pour la République Italienne et le Grand Chancelier pour l'Ordre de Malte.

Il consacre le statut officiel des relations entre le Service National de Santé Italien et les structures médicales et hospitalières de l'Ordre gérées par l'Association italienne ACISMOM. Ces structures comprennent l'hôpital St. Jean Baptiste à Rome ainsi que de nombreux centres anti-diabète et établissements chirurgicaux établis dans diverses villes italiennes.



ENGAGEMENT SPIRITUEL

Année du Jubilé et témoignages de l'Église

19

ENGAGEMENT SPIRITUEL

LE GRAND JUBILÉ DE L'ÉGLISE.

Dans l'action quotidienne, les activités hospitalières, charitables et humanitaires constituent la partie concrète et visible de l'engagement spirituel et personnel que chaque Chevalier et Dame prend en entrant dans l'Ordre de Malte.

Les occasions de célébrer tous ensemble et de façon solennelle l'affirmation de leur foi et leur profond attachement à l'Église sont des moments privilégiés, qui revêtent pour les membres de l'Ordre une importance toute particulière. C'est ainsi que plus de 2 000 membres et bénévoles de l'Ordre de Malte ont participé au pèlerinage international organisé par le Grand Magistère, dans le cadre du Jubilé de l'Église, du 16 au 19 octobre 2000 à Rome. À la suite des magnifiques cérémonies présidées par S.Em. le Cardinal Sodano, Secrétaire d'État de la Sainteté, S.Em. le Cardinal Laghi, Cardinal Patronus de l'Ordre Souverain, par S.Em. le Cardinal Szoka, Président de la Commission pontificale pour l'État de la Cité du Vatican, le Saint Père a bien voulu recevoir en la Basilique Saint-Pierre, au cours d'une audience spéciale, les membres de l'Ordre de Malte conduits par S.A.E. le Grand Maître, Frà Andrew Bertie.

Les paroles prononcées en ces circonstances exceptionnelles à l'adresse des Chevaliers, Dames et bénévoles de l'Ordre par le Saint Père et les Cardinaux sont des encouragements puissants qui confirment l'Ordre dans la poursuite de sa mission multiséculaire dans la société contemporaine, au service de tous ceux qui souffrent.

S. Exc. le Cardinal Edmund SZOKA

Président de la Commission Pontificale

pour l'État de la Cité du Vatican

Homélie à l'occasion du Pèlerinage de l'Ordre Souverain de Malte en la Basilique de Saint Paul Hors les Murs

18 octobre 2000

EXTRAITS [...] Nous voici dans cette grande basilique consacrée à St. Paul à l'occasion de la fête de St. Luc, seul compagnon de St. Paul lors de son martyre à Rome. Je ne puis me retenir d'exprimer une parole personnelle de gratitude pour le service exceptionnel rendu par l'Ordre en fournissant de l'aide médicale ici à Rome. Je suis le Président de la Commission Pontificale pour l'État de la Cité du Vatican. C'est la responsabilité de la Cité du Vatican d'assurer un service médical d'urgence pendant toutes les fonctions Pontificales dans la Basilique de St. Pierre et sur la Place St. Pierre toute l'Année Sainte et chaque année. Toutefois durant l'Année Sainte nous devons offrir quotidiennement un service médical de premiers soins, non seulement à St. Pierre mais aussi aux trois autres basiliques principales, celle-ci incluse. Pour ce faire, nous avons des ambulances, des docteurs, des infirmiers et du personnel paramédical. Nos propres équipes ne sont toutefois pas en nombre suffisant pour fournir adéquatement la totalité de ces prestations médicales de premiers soins et d'urgence. Depuis 1975, les Chevaliers de Malte ont, avec leurs propres volontaires, assuré de façon continue le service médical d'urgence non seulement à St. Pierre mais également aux autres basiliques, Ste Marie Majeure, St. Jean de Latran et St. Paul Hors les Murs. Pour faire face aux besoins de l'Année Sainte, les Chevaliers ont mobilisé 240 médecins, 240 infirmières et 600 paramédicaux en provenance de nombreux pays dans le monde dont l'Alle-

magne, l'Autriche, l'Italie, la France, la Belgique, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, la Lituanie, la Hongrie, la Pologne, l'Espagne, les États Unis, le Canada, l'Argentine, l'Afrique du Sud, le Liban, Cuba et d'autres.

À fin septembre, 7.600 personnes en provenance de 145 pays ont reçu des soins médicaux d'urgence pendant cette Année Sainte.

Il m'est impossible d'exprimer adéquatement ma gratitude aux Chevaliers de Malte pour ce service volontaire exceptionnel pour l'Année Sainte.

En tant que porte-parole de l'État de la Cité du Vatican, je puis seulement dire « merci au nom de Notre Seigneur Jésus Christ ». [...]

S. Em. le Cardinal Angelo SODANO

Secrétaire d'État de Sa Sainteté

Homélie à l'occasion du Pèlerinage de l'Ordre Souverain de Malte

19 octobre 2000 - Basilique Saint Pierre de Rome

EXTRAITS [...] **La Charité**, avant tout, est une vertu qui doit distinguer chaque Chevalier et chaque Dame de l'Ordre de Malte. Tant d'exemples de charité inouïe peuvent être trouvés dans l'histoire de votre Ordre.

Tant de témoignages attestent l'effort continu de garder présent ce que nous rappelle Saint Jean dans sa première lettre affirmant que Dieu est Amour(4,8.16).

Combien de vos frères et sœurs, soulageant les souffrances matérielles et spirituelles du prochain dans le besoin, ont démontré la tendresse de Dieu qui tourne son regard miséricordieux sur les pauvres et sur les affligés. À vous, il est demandé de poursuivre ce chemin, afin que continue à briller dans le monde la bonté du Seigneur.

Dans la droite ligne de la tradition séculaire de votre Ordre de grand mérite, vous êtes appelés à vous faire les Chevaliers de l'Amour, comme de bons Samaritains qui se penchent sur les blessures des plus faibles, répandant sur vous-même l'huile de la compassion et le baume de la charité.

Le pèlerinage, ensuite, caractéristique particulière du Jubilé, est une invitation à ne pas perdre l'esprit de vos origines quand les premiers Chevaliers, à l'aube du premier millénaire, se réunirent dans l'Hôpital de Jérusalem pour secourir les pèlerins en Terre Sainte. Cette mission qui est la vôtre, avec le passage des siècles, est allée en s'amplifiant et en s'intensifiant en tous lieux. Ainsi ont jailli dans toute l'Europe, chapelles, hospices, hôpitaux et infirmeries pour les pèlerins, les voyageurs, les exilés et les persécutés.

Je voudrais enfin mettre en relief un dernier élément de votre identité propre, la fidélité et la défense de l'église.

Une fidélité qui tout au long de l'histoire a coûté beaucoup de sang et qui pare encore aujourd'hui l'image du très méritant Ordre Souverain de Malte. [...]



Le Pape Jean-Paul II

Homélie de sa Sainteté à Saint Pierre de Rome

à l'occasion du Pèlerinage de l'Ordre Souverain de Malte

19 octobre 2000 – Saint Pierre de Rome

EXTRAITS [...] Je voudrais faire référence ici aux initiatives dignes d'éloges que votre Ordre entreprend dans divers contextes de pauvreté morale et spirituelle. Elles sont animées par une grande disponibilité envers les pauvres, en leur manifestant de façon visible et concrète l'amour du Seigneur et de l'Église.

Ce sont des initiatives qui constituent un encouragement valable et presque un modèle pour ceux qui désirent contribuer par leurs efforts à réaliser un monde nouveau, capable de rendre leur dignité et de donner de l'espérance à ceux qui sont opprimés par des formes modernes d'esclavage et qui sont blessés dans leur corps et dans leur esprit.

Je fais référence en particulier au service en faveur des marginaux et des exclus, que vous accomplissez avec l'ardeur d'un combat authentique pour la promotion intégrale de l'être humain. Grâce à ce noble combat pour la défense et la valorisation de l'homme, mission à laquelle

se consacre votre Ordre depuis plusieurs siècles, vous avez pu hisser l'étendard de l'amour dans de nombreuses parties des cinq continents, où la maladie et la pauvreté humilient la personne et en menacent, hélas, l'avenir. Enfin, que de cette célébration jubilaire jaillisse en chacun de vous un enthousiasme plus intense pour témoigner de l'Évangile de la charité dans un monde dominé par l'égoïsme et le péché. **Que vos structures constituent des avant-postes lumineux de la civilisation de l'amour et des réalisations concrètes de la doctrine sociale de l'Église.** [...]



HISTOIRE ET CULTURE

Dates clés	23
L'œuvre artistique de l'Ordre de Malte	25
Expositions, conférences, musées	27
Numismatique et philatélie	29

^

Fort Saint Ange, péninsule de Vittoriosa, La Vallette, Malte.
Cette ancienne forteresse de l'Ordre a été gracieusement remise à sa disposition par la République de Malte et sert dorénavant de Centre d'étude et de formation.

DATES CLÉS DE L'HISTOIRE DE L'ORDRE DE MALTE



1048: JÉRUSALEM

Les Hospitaliers de St. Jean de Jérusalem sont connus aux environs de 1048 comme communauté monastique qui soigne les pèlerins et les malades et recueille les indigents.

Sous le Bienheureux Gérard et par la Bulle du Pape Pascal II de 1113, l'Hôpital de St.Jean devient un Ordre de l'Église jouissant d'exemptions.

Placé devant la responsabilité d'assumer la défense militaire des malades et des territoires chrétiens, l'Ordre devient un Ordre chevaleresque et militaire.

1310: RHODES

En 1291, à la suite de la perte de St. Jean d'Acre, dernier bastion de la Chrétienté en Terre Sainte, l'Ordre s'établit à Chypre.

L'Ordre prend ensuite possession de l'île de Rhodes en 1310 et acquiert ainsi une souveraineté territoriale. Pour défendre le monde chrétien, l'Ordre constitue une puissante flotte, patrouille les mers orientales et livre de nombreuses et célèbres batailles.

L'Ordre gouverné par un Grand Maître, Prince Souverain de Rhodes, et un Conseil Souverain, bat sa propre monnaie et entretient des relations diplomatiques avec d'autres États.

Les Chevaliers repoussent avec succès maints assauts des Ottomans mais, attaqués par le Sultan Soliman le Magnifique avec une puissante flotte et une armée nombreuse, ils doivent capituler et quitter l'île avec les honneurs de la guerre le 1^{er} janvier 1523.

1530: MALTE

Pendant les sept années suivantes, l'Ordre, tout en conservant sa souveraineté, se trouve sans territoire jusqu'au moment où l'Empereur Charles Quint lui cède les îles de Malte, Gozo et Comino ainsi que la ville de Tripoli en fief souverain. Le 26 octobre 1530, l'Ordre prend possession de Malte avec l'approbation du Pape Clément VII.

Lors du Grand siège, de mai à septembre 1565, les Ottomans sont mis en déroute par les Chevaliers sous la conduite du Grand Maître Frà Jean de la Vallette (qui donne son nom à la capitale de Malte). La flotte de l'Ordre de St.Jean (ou de Malte comme on commence à l'appeler) est une des plus puissantes de la Méditerranée et contribue à la défaite finale des Ottomans à la bataille de Lépante en 1571.



< Palma de Majorque

1798: EN EXIL

En 1798, Bonaparte, en route pour l'Égypte, occupe l'île de Malte. Les Chevaliers, en raison de la Règle de l'Ordre qui leur interdit de se battre contre d'autres chrétiens, ne résistent pas, et sont obligés de quitter Malte. En 1800, les Anglais occupent Malte. Malgré la reconnaissance des droits souverains de l'Ordre sur Malte par le Traité d'Amiens (1802), l'Ordre ne peut en reprendre possession.

1834: ROME

Après s'être installé temporairement à Messine, à Catane et à Ferrare, l'Ordre s'établit finalement à Rome en 1834, où il possède le Palais de Malte, via Condotti, et la Villa Malta sur l'Aventin, qui jouissent de l'extraterritorialité.

La mission originelle de l'Ordre, le service des pauvres et des malades, est alors redevenue la mission principale de l'Ordre. Les activités hospitalières et caritatives entreprises sur une grande échelle pendant la première guerre mondiale sont largement poursuivies pendant celle de 1939 / 45.

Depuis lors, elles se sont considérablement développées sous le règne du Grand Maître Frà Angelo de Mojana (1962-1988) et sous celui de son successeur, l'actuel Prince et 78^e Grand Maître, Frà Andrew Bertie.

XXI^e SIÈCLE

Fort d'une histoire ininterrompue de près de 9 siècles, l'Ordre Souverain de Malte a aujourd'hui la fierté d'être l'unique successeur de l'Ordre des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem, reconnu par l'Église catholique en 1113. Lui seul est à la fois un ordre religieux de l'Église catholique et un Ordre catholique de chevalerie. Il est le seul à avoir des chevaliers profès, successeurs directs de ses fondateurs, parmi lesquels le Grand Maître et la majorité des membres du Souverain Conseil sont choisis. L'Ordre n'a jamais cessé d'être reconnu comme souverain.

Note aux lecteurs - *Au fil de l'histoire, on a constaté, partout dans le monde, une prolifération d'organisations et associations qui, en utilisant des appellations et des symboles proches de ceux de l'Ordre, s'efforcent d'obtenir une reconnaissance ou une légitimation officielle bien qu'elles n'aient aucun lien, quel qu'il soit, avec l'Ordre Souverain de Malte. En cas de doute sur l'authenticité d'une organisation, il est suggéré de s'informer auprès du siège de l'Ordre à Rome ou auprès de ses ambassades dans le monde.*



L'ŒUVRE ARTISTIQUE DE L'ORDRE DE MALTE

Un passé architectural vivant

Depuis sa fondation au 11^e siècle, le mécénat artistique de l'Ordre a connu trois champs d'application principaux : l'édification et la décoration d'églises, la construction et l'entretien d'hôpitaux et la création de bâtiments pour abriter les chevaliers.

Le premier hôpital de l'Ordre datant d'avant 1099, se trouvait à Jérusalem. Il contenait trois églises ainsi que trois magnifiques halles médiévales. Sa capacité d'accueil était de deux mille lits.

En 1142, l'Ordre était parmi ceux auxquels était confiée la défense du Royaume de Jérusalem. Les forteresses qui encerclaient le Royaume étaient monumentales. Le Crak des Chevaliers, Felice, Château Boquée et Belvoir figurent parmi les monuments les plus impressionnants du Moyen Orient.

À la même époque un vaste réseau de commanderies et d'églises fut créé à travers l'Europe pour secourir les malades et pour envoyer de l'aide aux chevaliers en Terre Sainte.

Ces bâtiments d'échelle plus modeste, comprennent aussi quelques uns des plus beaux exemples d'architecture gothique, somptueusement embellis de sculptures et de vitraux.

Bien que beaucoup d'entre eux aient été détruits ou altérés, on peut encore en trouver de nombreux exemples. Un spécimen superbe de vitrail médiéval figure dans l'église de la commanderie suisse à Munchenbueche. Il représente un Commandeur en habit de chœur, avec la croix de l'Ordre sur le bras gauche.

Après la chute du Royaume de Jérusalem, les Chevaliers s'installèrent à Rhodes.

Rhodes, telle qu'on peut la voir aujourd'hui est encore une cité médiévale fortifiée presque parfaite avec églises, hôpitaux, « auberges » pour les chevaliers de chaque nationalité et un splendide palais du Grand Maître.

Après leur départ de Rhodes en 1522 et la période d'errance méditerranéenne qui s'en suivit, l'Ordre se vit offrir l'île de Malte par l'Empereur Charles Quint. C'est à partir de cette époque que l'on peut observer le plus grand épanouissement artistique.

À la suite du grand siège de 1565, des plans furent préparés pour une nouvelle capitale, La Vallette, par Francesco Laporelli, un élève de Michel Ange. C'est lui qui conçut les fortifications à couper le souffle, qui sont toujours l'une des merveilles du monde. Son successeur, Girolamo Cassar, bâtit la cité sur un modèle de grille quadrillée à la manière d'une ville de la Renaissance.



La Valette est encore l'une des plus belles cités au monde : «une cité construite par des gentlemen pour des gentlemen» comme l'appelait Sir Walter Scott.

L'une des plus vastes bâtisses était l'«Infirmierie», bâtie à la limite du port. Encore debout aujourd'hui, sa grande salle mesure plus de 200 mètres de long. La cathédrale St. Jean fut également dessinée par Cassar. Au début du 17^e siècle, le Caravage arriva à La Vallette. Parmi ses œuvres importantes, réalisées à Malte, on admire le St. Jérôme pour la chapelle de la «Langue» italienne et son chef d'œuvre, la Décapitation de St. Jean peint pour l'Oratoire de l'église conventuelle.

En 1660, Mattia Preti, «il cavaliere calabrese», entreprit d'audacieux travaux d'embellissement de la cathédrale, couvrant chaque centimètre de la voûte cintrée avec d'étonnantes fresques en trompe l'œil. À la même époque,

le sanctuaire s'enrichit d'un spectaculaire groupe en marbre évoquant le Baptême de Notre Seigneur par Giuseppe Mazzuoli, tandis que le plancher de l'église était transformé en tapis de marbre multicolore formé par les tombes des chevaliers.

Des tapisseries des Gobelins furent commandées en 1697 par le Grand Maître, Ramos Perelos, pour être placées dans l'église et au Grand Palais Magistral.

Le Palais ainsi que les «auberges» des différentes «Langues» mettaient en évidence la puissance des Chevaliers au 18^e siècle.

La Révolution française et la prise de Malte par Napoléon mirent un terme aux créations artistiques de l'Ordre. Son grand héritage culturel subsiste toutefois en Europe et au Moyen Orient.

CONFÉRENCES / EXPOSITIONS / MUSÉES



Cinquième Centenaire de l'Empereur Charles Quint

CONFÉRENCE INTERNATIONALE - Fort St. Ange,
Malte - 9-11 juin 2000

Un programme extraordinaire de commémorations, de travaux historiques et d'expositions a été inauguré le 9 juin au Fort St. Ange en présence des plus hautes personnalités de l'Ordre et du Gouvernement de la République de Malte, des représentants diplomatiques des pays liés à l'histoire de Charles Quint et de représentants des milieux religieux, civils et culturels.

L'événement était organisé par l'Ordre de Malte pour commémorer la donation par Charles Quint des îles de Malte, Gozo et Comino ainsi que de Tripoli.

À cette occasion il fut rappelé que cette donation initia pour Malte le processus de création d'un peuple et d'une nation distincts du Royaume de Sicile, qui devrait aboutir dans un avenir prévisible à son adhésion à l'Union Européenne.

L'Ordre de Malte, Majorque et la Méditerranée

EXPOSITION HISTORIQUE.

Palma de Majorque - Août-Octobre 2000

Organisée par l'Association Espagnole, dans l'ancien siège des Chevaliers à Palma de Majorque, cette exposition a été inauguré par S.M. le Roi d'Espagne, Juan Carlos I^{er}, accompagné de la Reine Sofie, et par le Grand Chancelier, le Comte Marullo di Condojanni, en présence de nombreuses hautes personnalités des milieux politiques, administratif, diplomatique, religieux et culturels.

À cette occasion le Grand Chancelier rappela les liens historiques profonds qui, depuis les années 1200, unirent l'Ordre et le Royaume de Majorque dans la défense de la chrétienté en Méditerranée et dans l'aide aux malades et aux nécessiteux.

L'importante documentation présentée à l'exposition, résultat de recherches à travers l'Europe entière, était accompagnée de toiles de grande qualité dont des portraits par Goya et des peintures de Ribeira.



Exposition du Jubilé 2000

Venise - Mai 2000

L'exposition «Lungo il trajitto crociato delle vita» a été organisée dans l'église St. Jean-Baptiste à l'occasion du 9^e centenaire de l'Ordre et des célébrations du Jubilé. Elle couvre les principales étapes des portraits hiérosolymitains en Italie et esquisse, en parallèle, une histoire du mécénat artistique.

On y trouve des portraits du 17^e au 20^e siècles, dont des œuvres du Caravage et de Bernardo Strozzi.



Chevaliers et Gentilhommes chrétiens - Neuf siècles de l'Ordre au Piémont

Turin - Novembre 2000

Conçue en tant que point de départ pour de futurs travaux d'étude, l'exposition s'articulait en six sections. On trouvait dans la première section «Visages et Œuvres» des portraits de Grands Maîtres, dans la seconde «Activités Hospitalières» des illustrations de la Sainte Infirmerie, dans la troisième «Spiritualité de l'Ordre» des vêtements liturgiques et des textes de cérémonies. La quatrième «Chevaliers en Armes» abritait des uniformes, des drapeaux, des modèles de navires et de fortifications et la dernière section «Cabrei» accueillait des miniatures représentant l'installation de l'Ordre en Piémont.

Musée de l'Ordre à Rhodes

Le Grand Magistère a publié le guide illustré du Musée de l'Ordre situé, grâce à un accord avec le Gouvernement Grec, dans le Palais du Grand Maître. Inauguré en 1999 par le Grand Maître Frà Andrew Bertie, le musée a pour vocation d'honorer la mémoire de ceux qui sont tombés pendant le siège de Rhodes.

Le guide est rédigé en italien, en anglais et en grec.

NUMISMATIQUE

> 1



UN PEU D'HISTOIRE

L'Ordre de Malte commença à frapper sa propre monnaie immédiatement après la conquête de l'île de Rhodes, en 1318. Les premières pièces connues étaient des grossi en argent d'environ 4 grammes. Un demi-siècle plus tard apparut la première pièce en or, le zecchino. Ces pièces n'étaient pas des créations originales mais des imitations de monnaies d'autres États tels que la France et Venise.

Ce n'est qu'aux environs de 1500 que la monnaie de l'Ordre commença à adopter ses caractéristiques distinctives avec l'illustration de Saint Jean-Baptiste sur une face, les armoiries et la croix de l'Ordre accompagnées de l'insigne du Grand Maître sur l'autre face.

Des innovations continues apparurent au fil des siècles, telles que l'introduction de la date ainsi que des signes de valeur. La qualité d'exécution et la beauté

décorative de la monnaie ne cessèrent de s'améliorer pour atteindre un niveau d'élégance peut-être insurpassé depuis, avec la réforme introduite par le Grand Maître Manoel de Villena (1722-1736). La perte de l'île de Malte en 1798 entraîna l'interruption de l'émission de la monnaie de l'Ordre.

L'Ordre recommença à battre monnaie en 1961 et, depuis lors, émet régulièrement de nouvelles séries de pièces dans son système monétaire propre :

1 Scudo = 12 Tari = 240 Grani.

Le taux de conversion avec la monnaie européenne est de 1 Scudo = 0,24 € et 1 Tari = 0,02 €.

La frappe de la monnaie s'est faite successivement à Rome (1961), Paris (1962) et Arezzo (1963). Elle est assurée depuis 1964 par le propre Hôtel des Monnaies de l'Ordre de Malte.

ÉMISSION NUMISMATIQUE 2000

- 1 pièce en argent de 2 scudi - émise à l'occasion de l'année sainte 2000
- 2 pièce en argent de 1 scudi
- 3 pièce d'or (5 Scudi)
- 4 pièce d'or (10 Scudi)
- 5 pièce de bronze (10 Grani)
- 6 pièce d'argent (9 Tari)



POUR PLUS D'INFORMATION

Zecca del Sovrano Militare Ordine di Malta

Via Bocca di Leone, 68

I-00187 Roma

T + 39 06 / 675 81 211 (9-13h du lundi au samedi)

F + 39 06 / 678 39 34

✉ postmagistrali@orderofmalta.org

PHILATÉLIE



A



B

La première émission de timbres par le Bureau des Postes du Grand Magistère de l'Ordre remonte au 15 novembre 1966. Elle était établie dans les unités du système monétaire de l'Ordre, soit le scudo et ses fractions les tari et les grani.

(1 scudo = 12 tari = 240 grani = 480 lire italiennes)

Cette première série comportait neuf timbres de différentes valeurs illustrant les symboles et images de l'Ordre. Depuis lors, les timbres sont principalement consacrés aux neuf siècles d'histoire glorieuse de l'Ordre et à ses activités charitables et humanitaires.

À ce jour, 278 séries ont été tirées à environ 20.000 exemplaires. Chaque année, une émission est consa-

crée à Saint Jean-Baptiste, Patron de l'Ordre, et à la célébration de Noël. Les philatélistes apprécient particulièrement les deux ou trois feuilles de timbres qui, également à fréquence annuelle, illustrent des œuvres d'art et soulignent le message esthétique et culturel.

Imprimés initialement par Tomas de La Rue à Londres, les timbres de l'Ordre sont dorénavant produits à l'Istituto Poligrafico e Zecca de l'État italien.

Le courrier affranchi avec des timbres de l'Ordre Souverain de Malte peut être expédié dans les pays dont la liste suit, à condition d'être posté au siège de la Poste Magistrale, Via Bocca di Leone 68 à Rome

LES SERVICES POSTAUX DE L'ORDRE ONT DES CONVENTIONS POSTALES AVEC 48 PAYS

Argentine / Autriche / Bénin / Bolivie / Burkina Fasso / Cameroun / Canada / Cap Vert / République de Centre Afrique / Chili / Comores / Congo (Brazzaville) / République Démocratique du Congo / Côte d'Ivoire / République Dominicaine / Costa Rica / Croatie / Cuba / Equateur / Salvador / Gabon / Guinée Bissau / Guinée / Honduras / Hongrie / Liban / Libéria / Lituanie / Madagascar / République du Mali / Nicaragua / Niger / Panama / Paraguay / Philippines / Pologne / Portugal / Saint Marin / Sao Tomé et Príncipe / Sénégal / Sierra Leone / République slovaque / Slovénie / Somalie / Tchad / République tchèque / Togo / Uruguay



C



D



E



F



G



H

ÉMISSIONS PHILATÉLIQUES DE L'AN 2000

21 FÉVRIER

Année Sainte 2000

- A Gino Severini (1883 - 1966) :
Bénédictin du Christ, Mosaïque,
Cortona, Cathédrale

Convention Postale avec la Lituanie

- B Armoires de Lituanie

26 AVRIL

**Donations d'artistes contemporains
pour l'Année du Jubilé de l'Ordre**

- C Reproduction de peintures acryliques offertes
à l'Ordre par l'artiste *Maurilio Catalano* :
vues historiques.

- D *Giovanni Battista Busiri* (1698 - 1757) :
vues de Rome. Tempéra sur papier.
Collection de l'Ordre de Malte.

**Convention Postale
avec la République slovaque**

- E Armoires de la République slovaque

5 JUIN

**Cinquième Centenaire de la naissance
de l'Empereur Charles Quint**

- F Portrait de l'Empereur *Charles Quint*

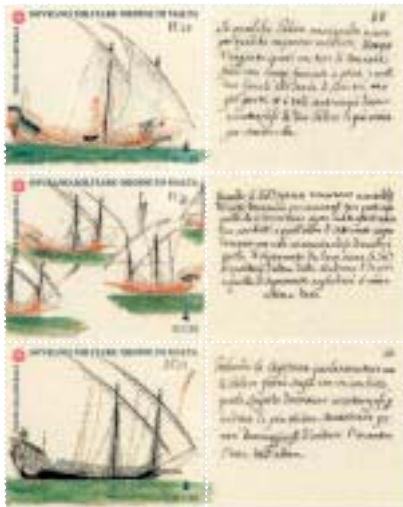
12 JUIN

**Ancien commandeur
de l'Ordre Souverain de Malte
en provenance d'archives ecclésiastiques**

- G Des archives de la Commenda di Pontecorvo,
Fondi e Gaeta, 1739
(Archives Magistrali de l'Ordre de Malte)

**Saint Jean-Baptiste, Patron de l'Ordre
- Emission 2000**

- H *Anton Angelo Bonifazi* (17^e siècle) :
"Décapitation du Baptiste",
détail. Église des Saints Faustino et Giovita.



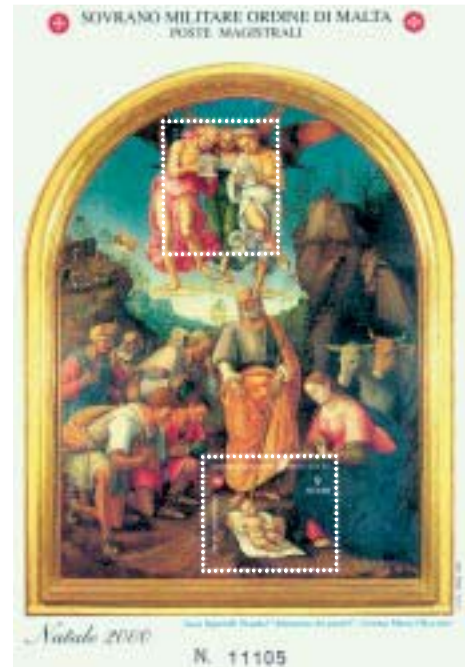
I



J



K



M



L

POUR PLUS D'INFORMATION

Poste Magistrali del Sovrano Militare Ordine di Malta

Via Bocca di Leone, 68

Casella Postale 738

I-00187 Roma

T 06 / 675 81 211 (de 9 à 13h sauf jours fériés)

F 06 / 678 39 34

E-mail : postemagistrali@orderofmalta.org

2 OCTOBRE

Histoire navale de l'Ordre Souverain Militaire de Malte

- I Pavillons de signalisation utilisés au 18^e siècle. À la droite de chaque timbre, une description du signal. Traitement électronique du manuscrit du 18^e siècle. Librairie Magistrale de l'Ordre de Malte

Donations d'artistes contemporains pour l'Année du Jubilé de l'Ordre - 2^e série

- J Reproduction de tableaux offerts à l'Ordre pour l'Année du Jubilé par les artistes :
 - **Martha Alegria de Valladares** - Orchidées
 - **Pilar de Aristegui de Abella**
 - **Hacedores de America** - La Emigracion
 - **Sofia Maria Pinto da França** - Entrée de la Villa Magistrale sur la colline de l'Aventin

4 DÉCEMBRE

Siena Palio du 2 juillet 2000 -

40^e victoire de la Contrada Sovrena dell'Istrice

- K Emblème de la Contrada dell'Istrice nommée Souveraine par concession du Grand Magistère de l'Ordre Souverain de Malte

Tapisseries anciennes

- L "les Parties du Monde" - Tapisseries flamandes de l'atelier Van Schoor, Palais Magistral

Noël 2000

- M Luca Signorelli (école) - "Adoration des Bergers", Cortona, Musée Diocésain

GOUVERNEMENT



COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT



Le Gouvernement de l'Ordre Souverain de Malte est organisé suivant des structures proches de celles des États. Il comporte cependant des spécificités qui sont liées à son caractère d'Ordre à la fois religieux et laïc, de même qu'il a conservé une terminologie empruntée à neuf siècles d'histoire.

La souveraineté de l'Ordre s'exerce au niveau de trois pouvoirs: celui du législatif, qui appartient au Chapitre Général, organe de représentation des Chevaliers et au Grand Maître avec le Souverain Conseil. Ces derniers exercent également le pouvoir exécutif, tandis que le pouvoir judiciaire revient aux Tribunaux de l'Ordre. Le Grand Maître est le Chef suprême de l'Ordre; il est élu à vie par le Conseil complet d'État. Le Chapitre Général et le Conseil complet d'État sont composés de représentants des Grands Prieurés, des Sous-Prieurés et des Associations nationales, organismes de l'Ordre établis dans les différents pays du monde.

Le Grand Maître gouverne l'Ordre, assisté du Souverain Conseil qu'il préside, et qui est composé de quatre hautes charges: le Grand Commandeur (supérieur des religieux de l'Ordre, qui remplace le Grand Maître en cas

d'absence), le Grand Chancelier (ministre des affaires étrangères et de l'intérieur), le Grand Hospitalier (ministre de la santé et des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la coopération internationale), le Receveur du Commun Trésor (ministre des finances et du budget) et de six autres membres, tous élus par le Chapitre Général, choisis parmi les chevaliers Profès ou parmi les chevaliers en Obédience.

La vie et les activités de l'Ordre sont réglementées par la Charte Constitutionnelle et le Code.

Le Chapitre Général de 1999 a institué un organe consultatif auprès du gouvernement de l'Ordre, le Conseil du Gouvernement; par ailleurs, la Chambre des Comptes exerce des fonctions de contrôle économique et financier. Les membres de ces deux organes sont également élus par le Chapitre Général, tous les cinq ans.

Les Tribunaux de l'Ordre sont de Première Instance et d'Appel (Président, Juges, Auditeurs de Justice et Auxiliaires sont nommés par le Grand Maître avec vote délibératif du Souverain Conseil). Les questions juridiques d'importance extraordinaire sont soumises à l'avis d'un organe technique, le Conseil Consultatif Juridique.

GOUVERNEMENT DE L'ORDRE SOUVERAIN MILITAIRE HOSPITALIER DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM DE RHODES ET DE MALTE

SOUVERAIN CONSEIL - GOUVERNEMENT

Prince et Grand Maître Son Altesse Eminentissime Fra' Andrew Bertie

HAUTES CHARGES

Grand Commandeur

Le Vén. Bailli Fra' Ludwig Hoffmann von Rumerstein

Grand Chancelier

Le Bailli Amb. Comte Don Carlo Marullo di Condojanni,
Prince di Casalnuovo (jusqu'au 31.12.2001)

Le Comte Jacques de Liedekerke (à partir du 01.01.2002)

Grand Hospitalier

Le Bailli Albrecht Freiherr von Boeselager

Receveur du Commun Trésor

Le Bailli Marquis Gian Luca Chiavari

MEMBRES

Le Vén. Bailli Fra' Carl E. Paar
Fra' Carlo Arditì di Castelvetere
Fra' John A. McPherson

Fra' Giacomo Dalla Torre del Tempio di Sanguinetto
Le Grand Croix Richard J. Dunn
Le Grand Croix Jean-Pierre Mazery

CONSEIL DU GOUVERNEMENT

L'Ambassadeur Comm. Fra' José Antonio Linati-Bosh
Fra' Elie de Comminges
Winfried Graf Henckel von Donnersmarck
Le Comte Jacques de Liedekerke
L'Ambassadeur Thomas Francis Carney, Jr
Antonio Carlos da Silva Coelho

CHAMBRE DES COMPTES

Président Le Comte Francesco Lechi

Conseillers

Franz Graf von Harnoncourt-Unverzagt
Le Comte de Beaumont-Beynac
Le Baron Ernst von Freyberg-Eisenberg
M. Charles J. Wolf, Jr

Conseillers suppléants

Le Baron Carlo Eyrl di Waldgries e Liebenaich
Le Baron Zweder van Hövell tot Westerfliet

CONSEIL POUR LES COMMUNICATIONS

Président M. Jean-Pierre Mazery

Membres

Le Comte Janós Zichy (†)
Winfried Graf Henckel von Donnersmarck
Franz Graf von Harnoncourt-Unverzagt
Fra' Giacomo Dalla Torre del Tempio di Sanguinetto
M. Emilio Rosa
M. Robert Wormington

CONSEIL JURIDIQUE

Président Prof. Av. Andrea Comba

Vice-Président Dr. Alberto Virgilio

Secrétaire Général Le Comte Neri Capponi

Membres

Prof. Av. Giacomo Gazzara
Prof. Damiano Nocilla
Prof. Av. Leonardo Perrone
Prof. Av. Arturo Maresca

ORGANISATION JUDICIAIRE

TRIBUNAL MAGISTRAL DE PREMIÈRE INSTANCE

Président

Prof. Av. Paolo Papanti Pelletier de Bermigny

Juges

Prof. Av. Arturo Maresca
Prof. Av. Giovanni Giacobbe
Prof. Av. Gianpiero Milano

Chancelier des Tribunaux Magistraux

Le Colonel Alessandro Bianchi

TRIBUNAL MAGISTRAL D'APPEL

Président

Prof. Av. Cesare Maria Moschetti

Juges

Prof. Av. Giancarlo Perone
Prof. Av. Mattia Persiani
Prof. Av. Leonardo Perrone

BIBLIOGRAPHIE RÉCENTE

SÉLECTION D'OUVRAGES, RECHERCHES ET CATALOGUES D'EXPOSITIONS PARUS EN 1999 ET 2000

réalisée par Carlos MORENES y MARIATEGUI et Raymond de BOISSARD

1999

CASSOLA, Arnold. *The 1565 Great Siege of Malta and Hipólito San's La Maltea.* Malta, PEG, 1999. ISBN 99909-0-175-9.

CIERBIDE MARTINENA, Ricardo. *Estatutos antiguos de la Orden de San Juan de Jerusalem. Versión original occitana y su traducción al español según el código navarro del AHN de Madrid (1314).* Gobierno de Navarra, Icornal (UCM), Pamplona 1999.

COSTA RESTAGNO, Josepha. *Cavalieri di San Giovanni e territorio: la Liguria tra Provenza e Lombardia nei secoli XIII-XVII. Atti del Convegno, Genova-Imperia-Cervo, 11-14 settembre 1997.* Bordighera, Istituto Internazionale di Studi Liguri, 1999.

DESPORTES, Catherine. *Le Siège de Malte. La grande défaite de Soliman le Magnifique 1565,* Paris, Perrin 1999.

DUBÉ, Jean-Claude. *Le Chevalier de Montmagny (1601-1657): premier gouverneur de la Nouvelle-France.* Québec Saint-Laurent. Fidès, 1999.

Biographies Hompesch and Malta: a new evaluation. San Gwann (Malta), P.E.G., 1999.

LUTTRELL, Anthony T. *The Hospitaller state on Rhodes and its western provinces 1306-1462.* Aldershot (Hampshire), Brookfield, 1999.

MADRID, Angela, O'DONNELL, Hugo, MORENÉS, Carlos (et al.)
Il jornadas de la Orden de San Juan. Ciudad Real, 1999.

MICHEL DE PIERREDON, Géraud. *La vocation hospitalière de l'Ordre Souverain de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte. Les Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte (1927-1998).* Biarritz, Atlantica, 1999.

PIRO, Nicolas. *Photos de Cilia Daniel. The Temple of the Knights of Malta.* Miranda Publications. Sliema, Malta, 1999.

RILEY-SMITH, Jonathan S.C. *Hospitallers: the history of the Order of St. John.* London, Hamblendon Press, 1999.

SANTOS, José Luis. *Hospital de Órbigo: siete siglos de actividad hospitalaria (ss XII-XIX): un estudio sobre la jurisdicción territorial civil y eclesiástica de la Encomienda de Órbigo (León) de la Orden Hospitalaria de San Juan de Jerusalén.* León, 1999.

SELWOOD, Dominic. *Knights of the cloister. Templars and Hospitallers in Central-Southern Occitana 1110-1300.* Rochester NY, Boydell Press, 1999.

SPIKE, John T. *Mattia Preti e l'Ordine di San Giovanni tra la Calabria e Malta.* Napoli, Electa, 1999.

SPIKE, John T. *Mattia Preti: catalogo ragionato dei dipinti: catalogo raisonné of the paintings.* Firenze, Taverna, Museo Civico, 1999.

SPITERI, Stephen. *The Palace Armoury: A study of a military warehouse of the Knights of the Order of St John.* Valletta (Malta), 1999.

STEEB, Christian, STRIMITZER, Birgit. *Der Souveräne Malteser-Ritter-Orden in Österreich,* Leykam-Verlag, Graz, 1999.

2000

BÖHLER, Bernhard A. *Mit Szepter und Pilgerstab, Österreichische Präsenz im Heiligen Land seit dem Tagen Kaiser Franz Josephs.* Österreichischer Wirtschaftsverlag, Wien, 2000.

CALVET, Antoine. *Les Légendes de l'Ordre de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem.* Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2000.

CORNIER, Henri. *Malte. Guides Bleu Evasion.* Hachette Tourisme, 1999.

DAUBER, Robert. *Der Johanniter-Malteser Orden in Österreich und Mitteleuropa,* Selbstverlag, 1996 Band I, 1998 Band II, 2000 Band III.

GONDRE, Louis. *A propos de l'ordre de Malte: Protection de la dénomination et de l'emblème d'une association.* Gazette du Palais, 10 et 11 novembre 2000. Paris.

JOHNSTON, Shirley, CASSAR DE' SAIN, Marquis. *Malta: the knights of St John.* New York, Rizzoli International Publ. 2000. Fotogr. Marquis Cassar de' Sain.

L'Ordre de Malte, les Chevaliers de l'humanitaire: 900 ans au service des malades et des plus démunis. Association Française des membres de l'Ordre de Malte. Paris, 1999.

MARROCCO TRISCHITTA, Marcello. *Knights of Malta. A legend toward the future.* Roma, Marchesi Grafiche Editoriali, 2000.

MORENÉS Y MARIATEGUI, Carlos. *Preparativos para la defensa de Rodas ante el asedio de 1480. El Gran Maestre d'Aubusson o la actuación de un gran estratega.* Madrid, Instituto de Historia y Cultura Naval. Armada Española, 2000. Separata de Revista de Historia Naval. Año XVIII, n° 71.

O'DONNELL, Hugo (et al.) *La Orden de Malta, Mallorca y el Mediterráneo. Delegación Baleares de la SOMM.* Palma de Mallorca, 2000.

PARINGAUX, Sandrine, GALIMARD FLAVIGNY, Bertrand, de TONGUÉDEC, Alain. *Raconte-moi... l'Ordre de Malte. Les Chevaliers de l'humanitaire.* Paris, Nouvelle Arche de Noé Editions, 2000.

VATIN, Nicolas. *Rhodes et l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.* Paris, CNRS, 2000.

Catalogues d'expositions

Fine bookbindings from the National Library of Malta and the Magistral Palace, Library and Archives Sovereign Military Order of Malta. By **CRITIEN, John Edward,** **CAMILLERI, Maroma, SCHIRO, Joseph.** Malta, Demajo Group, 1999.

Museum of the Sovereign Military Order of Saint John of Jerusalem, also called of Rhodes, also called of Malta, in the Palace of the Grand Master of Rhodes. Arte della Stampa. Roma. 1999.

Les Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem. Regards sur une présence de l'Ordre de Malte à Soultz. By **WIEDERKEHR, Louis.** 1999.

L'Ordre de Malte. Autour du Grand Maître Frà Jean-Paul Lascaris 1560-1657. Editions Nice-Musées. 2000.

Gentilhuomini christiani e religiosi cavalieri. Nove secoli dell'Ordine di Malta in Piemonte. Catalogo della Mostra. Torino, Electa, 2000.

Lungo il tragitto crociato della vita. Storia dell'Ordine di Malta 1099-2000.

By **AMENDOLAGINE, Francesco, Corti.** Venezia, Gran Priorato di Lombardia e Venezia, 2000.

REPRÉSENTATIONS DIPLOMATIQUES DE L'ORDRE SOUVERAIN

ÉTATS AVEC LESQUELS L'ORDRE ENTRETIENT DES RELATIONS DIPLOMATIQUES

AFGHANISTAN

S.Exc. M. Peter Canisius von Canisius
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Adresse postale: B.P 340,
A-1015 Wien - Autriche
T +7 095 134 84 49
F +7 095 938 20 12
✉ canisius@co.ru

ALBANIE

S.Exc. M. Günther A. Granser
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Rogner Europapark, App. No. 420,
Boulevard Deshmoret e Kombit
Tirana - Albanie
T +355 (0) 42 23 636 - 35012
F +355 (0) 42 35012
✉ info@tirana.rogner.com

ARGENTINE (REPUBLIQUE D')

S.Exc. M. Antonio Manuel Caselli
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Av. da Alicia Moreau de Justo 1930, P.1°
1107 AFN Buenos Aires - Argentine
T +54 11 45 16 00 34 / 5
F +54 11 45 16 00 37
✉ embajada@embamalta.com.ar

ARMENIE

S.Exc. M. André Gutzwiller
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Hôtel Armenia 1, Erevan - Arménie
T +374 (0) 2 59 91 90
F +374 (0) 2 59 92 56
✉ maltamba@datacomm.ch

AUTRICHE

S.Exc. Le Baron Gioacchino Malfatti di Montetretto
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Chancellerie: 2, Johannesgasse
A-1010 Wien - Autriche
T +43 (0) 1 512 72 44
F +43 (0) 1 513 92 90
✉ ambassade.vienne@malteser.at
g.malfatti@tin.it

BELIZE

S.Exc. M. Thomas Francis Carney
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

811 George Bush Boulevard Delray Beach
33483 FL - USA
T +1 561 3308140
F +1 561 3308233
✉ tcarney@flinet.com

BENIN (REPUBLIQUE DU)

S. Exc. le Comte Gérard de la Rochère
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

11, Parc de la Bérengère
F-92210 Saint Cloud - France
T +33 (0) 1 46 02 54 25
F +33 (0) 1 45 20 24 58

BELARUS (REPUBLIQUE DE)

S.Exc. Le Baron Pangaert d'Odporp
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

244, Av. Louise
B-1050 Bruxelles - Belgique
T +32 (0) 2 648 23 92
F +32 (0) 2 640 46 02

BOLIVIE

S.Exc. M. William D. Walsh
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Chancellerie: Calle Reyes Ortiz, 73-Ed.Torres Gundlach,
piso15-B.P.5725 La Paz - Bolivie
T +591 22 33 0022
F +591 22 11 2383
✉ malta@ceibo.entelnet.bo

BOSNIE-HERZEGOVINE

S.Exc. M. Lorenzo Tacchella
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Mula Mustafe-Baseskije Street, 12
Sarajevo - Bosnie-Herzegovine
T / F +387 33 66 86 32
✉ lor.tac@tiscalinet.it

BRESIL

S.Exc. le Dr. Wolfgang Franz José Sauer
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Avenida W-3 Norte - Quadra 507 - B
CEP 70740-535 - Brasilia - Brésil
T +55 61 272 0402
F +55 61 347 4940
✉ wsauer@wsconsult.com.br

BULGARIE (REPUBLIQUE DE)

S.Exc. M. Rodolfo Rinaldi
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Via Guido d'Arezzo,5
I-00198 Roma - Italie
T +39 06 47888456
F +39 06 3549.8913

BURKINA FASO

S.Exc. le Comte Alain de Parcevaux
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

36 rue Scheffer
F- 75016 Paris - France
T +33 (0) 1 47 55 93 86
F +33 (0) 1 47 55 94 86

CAMBODGE (ROYAUME DU)

S.Exc. le Baron Berthold von Pfetten-Arnach
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Heuwinkelstr. 54-56
D-82393 Iffeldorf - Allemagne
Chancellerie: PO. Box 2388 - 10, Street 370
(off Norodom Blvd.)
Daun Chamcamon - Phnom Penh
Cambodge
T +49 (0) 88 56 51 01
F +49 (0) 88 56 80 33 35
Chancellerie : T / F +855 23 368 184
✉ heuwink@t-online.de

CAMEROUN (REPUBLIQUE DU)

S.Exc. M. Jean-Christophe Heidsieck
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Chancellerie: Villa de la Grotte - Mont-Febe- B.R 4084 -
Yaoundé - Cameroun
T +237 2210 816
F +237 2210 925

CAPVERT (REPUBLIQUE DU)

S.Exc. M. Miguel Antonio I. Horta e Costa
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Avenida da Holanda, 497
P- 2765-228 Estoril - Portugal
T +351 21 467 22 39 (prof. +351 21 500 10 03)
F +351 21 500 10 49
✉ m.h.c@telecom.pt

CENTRAFRICAINE (REPUBLIQUE)

S.Exc. le Comte Antoine de Padirac
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

66, Rue d'Anjou
F-78000 Versailles - France
T +33 (0) 1 39 53 01 59
✉ antoinedepadirac@hotmail.com

CHILI

S.Exc. M. Mariano Vidal Tornes
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Chancellerie: Catedral 1009, Piso 18-Of. 1801-1803
Santiago de Chile - Chili
T +56 2 696 92 09
F +56 2 699 25 24

COLOMBIE

S.Exc. M. Francesco Del Sordo
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Chancellerie: Transversal 19 A No. 96- 17
Santafé de Bogotá - Colombie
T +57 1 218 89 85 / 218 89 97
F +57 1 237 28 86

COMORES

(REPUBLIQUE FEDERALE ISLAMIQUE DU)

S.Exc. le Comte Hervé Court de Fontmichel
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

18, Rue Amiral de Grasse
F-06190 Grasse - France
T +33 (0) 4 93 364255
F+ 33 (0) 4 93 367691

CONGO (REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU)

S.Exc. le Comte Geoffroy de Liedekerke
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Chancellerie: Avenue Bandundu, 20- B.P. 1800
Kinshasa 1 - République Démocratique du Congo
T +243 884 8239
F +243 122 1383
✉ aosmrdc@cc.cd

CONGO (REPUBLIQUE DU)

S.Exc. M. Jean Pierre Pasquier
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

59, rue d'Auteuil
F-75016 Paris - France
T +33 (0) 1 45 25 37 29
F +33 (0) 1 45 20 00 13

COSTA RICA

S.Exc. la Comtesse Giuliana Fanelli
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Chancellerie : De la Rotonda de
las Garantias Sociales de Zapote
150 mts. Norte - Mano izquierda - San José - Costa Rica
T +506 225 26 77
F +506 234 71 64

CÔTE D'IVOIRE (REPUBLIQUE DE)

S.Exc. M. Gérard Blohorn
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
0 1 B.R 46 Abidjan 0 1 /RCI-Avenue Joseph Blohorn
Cocody - Côte d'Ivoire
T +225 22 44 63 62
F +225 22 44 19 78
✉ perthus@iprolink.ch

CROATIE (REPUBLIQUE DE)

S.Exc. le Baron Nikola Adamovich de Csepin
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Ul. K. Petra Svacica 12 10410 Velika Gorica - Croatie
T / F +385 1 622 24 46
✉ hrvatska-malteska-sluzba@zg.tel.hr

CUBA

S.Exc. M.Enrico Tuccillo
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Via S. Lucia, 29 - I-80132 Napoli - Italie
T +39 081 7 64 54 05
F +39 081 7 64 83 52
mobile +39 335 8156627
✉ enricotuccillo@tin.it

DOMINICAINE (REPUBLIQUE)

S.Exc. Don José Luis Rodriguez Villacañas
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Agustin Lara, n. 45 (Serrallés)
Santo Domingo - République Dominicaine
T + 1 809 545 55 76
F + 1 809 549 57 74

EGYPTE (REPUBLIQUE ARABE D')

S.Exc. M. Oliviero Rossi
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
18, Hoda Chaarawi - Le Caire - Egypte
T +20 2 392 25 83
F +20 2 393 98 27
✉ osmm_cairo@menow.com
aosmmalte@menow.com

EL SALVADOR

S.Exc. M. Juan M.Bracete
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Chancellerie: Calle Tecana 26, pot Ave.Miramundo,
AntiguoCuscatlan,
San Salvador - El Salvador
T +503 245 1141
F +503 279 1623

EQUATEUR

S.Exc. M.Andres Cardenas Monge
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
P.O. Box 17-01-1229 -Av. da Juan de Ascaray 355
Quito - Equateur
T +593 2 447 015 / 016
F +593 2 449 454
✉ ancarmen@waccon.net.ec

ERYTHREE

S.Exc. M. X...
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

ESPAGNE

S.Exc. le Comte Ferdinand Orsich de Slavetich
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Chancellerie: Arturo Soria 167 - B
28043 Madrid - Espagne
T / F +34 91 519 88 82
✉ jeanette@santandersupernet.com

ETHIOPIE

S.Exc. M. Oliviero Rossi
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Via S. Pantaleo, 64
I-00186 Roma - Italie
T / F +39 0 6 687 20 19

GABON (REPUBLIQUE GABONAISE)

S.Exc. M. Jean-Pierre Pasquier
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Rue d'Auteil,59
F-75016 Paris - France
T +33 (0) 1 45253729
F +33 (0) 1 45200013

GEORGIE

S.Exc. M. Manfred Girtler
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Zhgenti, Nutsubidze Plateau, II
380083 Tbilisi - Georgie
T +995 32 942 073 - 32 328116-32 8116
F +995 32 251 387

GUATEMALA

S.Exc. M. Max Heurtematte Arias
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
12, Calle 2-04, Zona 9- Edificio Plaza del Sol
Ciudad de Guatemala - Guatemala
T +502 339 4349
F +502 331 2979

GUINEE

S.Exc. M. Guy Jaulin du Seutre
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Immeuble PZ., Boulevard du Commerce B.R 1335
Conakry - Guinée
T +224 412 421
F +224 414 671

GUINEE-BISSAU

S.Exc. M. Pedro Rego Costa de Oliveira Cymbron
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Av. de Tervuren 138/8
B-1150 Bruxelles - Belgique
T +32 (0) 2 732 39 22
F +32 (0) 2 296 96 65
✉ Pedro.Cymbron@cec.eu.int

GUINEE-EQUATORIALE

S.Exc. M.Jordi Mas Capo
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
✉ mtropic@medicina.ub.es

GUYANA

S.Exc. M. Silvano Pedrollo
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Via Quattro Spade, 18
I-37121 Verona - Italie
T +39 045 613 63 11
F+39 045 761 48 57

HAÏTI

S.Exc. M. Hans-Walther Rothe
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Apartado Postal 452
Santo Domingo - République Dominicaine
T + 1 809 472 19 95
F + 1 809 472 18 80
e-mail: rothe@codetel.net.do

HONDURAS

S.Exc. M. Roberto Alejos Arzu
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Edificio Midence Soto No. 1202, Parque Central- Apartado
Postal 657 Tegucigalpa - Honduras
T +504 238 1456
F +504 237 0822
✉ peyrecave@mayanet.hn

HONGRIE

S.Exc. le Comte Alexander Mendsorff-Pouilly
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Fortuna Utca, 10
H-1014 Budapest - Hongrie
T / F +36 (0) 1 201 57 77

ITALIE

S.Exc. le Baron Giulio di Lorenzo Badia
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Chancellerie: Piazza dei Cavalieri di Malta, 4
I-00153 Roma - Italie
T +39 06 578 07 79 - 06 575 43 71
F +39 06 575 79 47

KAZAKHSTAN

S.Exc. M. Peter Canisius von Canisius
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Ul. Vavilova 85/69-70 117335 Moscow - Russie
Adresse postale: B. P. 340,
A-1015 Vienne - Autriche
T +7 095 134 84 49
F +7 095 938 20 12
✉ canisius@co.ru

LETTONIE

S.Exc. le Baron von Fürstenberg
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Klostergut HolthaLiseii Postfach 1167
D-33130 Büren - Allemagne
T +49 (0)2 9512 267
F +49 (0)2 9515 857
✉ fuerstenforst@t-online.de

LIBAN

S.Exc. le Baron Jacques Guerrier de Dumast
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Immeuble Jamil Acra-Rue Georges Zeidan
11-2844 Tabars-Beyrouth - Liban
T +961 (0) 1 1201973
F+961 (0) 1 1337798

LIBERIA

S.Exc. le Baron Rosario Miron Musmeci
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
V.le Principe Amedeo, 8 - 1
I-95024 Acireale - Italie
T +39 095 891 204
F +39 095 764 98 65

LIECHTENSTEIN

S.Exc. le Baron Gioacchino Malfatti di Montetretto
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
2, Johannesgasse
A-1010 Wien - Autriche
T +43 (0) 1 512 72 44
F +43 (0) 1 513 92 90
✉ ambassade.vienne@malteser.at
g.malfatti@tin.it

LITUANIE

S.Exc. M. le Baron von Fürstenberg
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Klostergut Holthausen Postfach 1167
D-33130 Büren - Allemagne
T +49 (0) 29 51 22 67
F +49 (0) 29 51 58 57 1
✉ fuerstenforst@t-online.de

MACEDOINE

S.Exc. M. Günther A. Granser
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Bul. Aleksandāu Makedonski. bb,
MK-1000 Skopje - Macedonie
T +389 2 11 83 48
F +389 2 23 09 75
✉ stratcom@t-online.de

MADAGASCAR

M. le Comte Charles de Talhouet
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Villa Somiadana, Ambodivoanjo,
Firaisana d'Ambatomainity, Ivandry
PRII119D Antananarivo - Madagascar
T +261 202 2 235 22
F +261 202 2 205 72
T / F Dir. +261 20 22 317 42
✉ chatalboi@aol.com

MALI (REPUBLIQUE DU)

S.Exc. le Vicomte Guy de Richemont
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Badalabougoul Sema 1 - Bloc 45-216
Bamako - Mali
T / F +223 223 796

MALTE

S.Exc. M.Gianpietro Nattino
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

St. John's Cavalier La Valletta - Malte
T +356 223670
F +356 237795
✉ p.lavagetti@finnat.it

MAROC

S.Exc. M.Pierre Guisolphé
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

12, Rue Ghomara Rabat Souissi - Maroc
T / F +212 37 75 08 97
✉ ambasmaltamaroc@yahoo.fr

MAURICE (REPUBLIQUE DE)

S.Exc. M.Bernard Dorin
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

1, Rue de la Corderie Port Louis - Maurice (Ile)
T +230 212 56 68
F +230 211 41 22

MAURITANIE (REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE)

S.Exc. M.Alain Cadix
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

32, Ville de Lourcine
F-75014 Paris - France
T +33 6 85 41 12 92
F +33 1 43053815
✉ a.cadix@esiee.fr

MICRONESIE

S.Exc. M.Enrique P. Syquia
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

127 Cambridge Circle - North Forbes Park
Makati - Philippines
T +63 2 817 1095 / 817 1096
F +63 2 817 1089 / 817 1724
✉ syquia@entlaw.com.ph

MOLDAVIE

S.Exc. M.Peter Canisius von Canisius
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Ul. Vavilova 85/69-70
117335 Moscow - Russie
Adresse postale: B. P 340,
A-10 1 5 Vienne - Autriche
T +7 095 134 84 49
F +7 095 938 20 12
✉ canisius@co.ru

MOZAMBIQUE

S.Exc. M.Adalberto da Fonseca Neiva de Oliveira
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Avenida Samora Machel, 47
Maputo - Mozambique
T +258 1 420123
F +258 1 420129

NICARAGUA (REPUBLIQUE DU)

S.Exc. M.Ernesto M.Kelly Morice
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Apartado 566 - Km. 7 1/2 Carretera Sur
Managua - Nicaragua
T +505 2 651 510
F +505 2 652 170
✉ skasa@ibw.com.ni

NIGER (REPUBLIQUE DU)

S.Exc. le Comte Bertrand de Pesquidoux
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

31, Rue des Oasis Niamey - Niger
T / F +227 722 331

PANAMA

S.Exc. M. Giovanni Fiorentino
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Calle 54, N. 8 - Nuevo Obarrio - P.O.Box 8668
Panama 5 - Panama
T +507-2649 538
F +507-2694 708
✉ smomembapanama@yahoo.es

PARAGUAY

S.Exc. M. Dino Samaja
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Avenida Mariscal Lopez ,2307
Asuncion - Paraguay
T +595 21 602 130
F +595 21 5575 6915
✉ dsamaja@farmasa.com.br

PEROU

S.Exc. M. Fernando de Trazegnies Granda,
Marquis de Torrebermeja

Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
El Haras 166- La Molina
Lima 12 - Perou
T +51 1 479 1236
F +51 1 447 4770

PHILIPPINES (REPUBLIQUE DES)

S.Exc. M. Enrique P. Syquia
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Chancellerie: 6th Floor,Cattleya Bldg. -
235 Salcedo St., Legaspi Vill
1229 Makati-Metro Manila - Philippines
T +63 2 817-1095 / 817-1098
F +63 2 817-1089 / 817-1724
✉ syquia@intlacom.ph

POLOGNE

S.Exc. M. Roger De Giorgio
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Chancellerie: Ambasada Zakonu Maltanskiego
Skrytka Poczтовая 12
00950 Warszawa 1 - Pologne
T +48 (0)22 622 8189
F +48 (0)22 628 0119

PORTUGAL

S.Exc. M. X...
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

M. Miguel de Polignac Mascarenhas de Barros
Conseiller, Chargé d'Affaires a. i.
R. da Junqueira, 136
1300 Lisboa - Portugal
T +351 21 388 47 06
F +351 21 397

RÉPUBLIQUE TCHEQUE

S.Exc. M. Max Turnauer
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Chancellerie: Lázejská 4
11800 Prague 1 - République Tcheque
T +42 02 575-318 74 / 575-323 75
F +42 02 575 359 95
✉ smom@mbox.vol.cz

ROUMANIE

S.Exc. M. Franz Alfred Reichsgraf von Hartig
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Chancellerie: Bd. Dimitrie Pompei 9 - 9A, Et. 6
RO-2 Bucarest - Roumanie
T +40 1 204 03 00
F +40 1 204 03 10

SAINTE-LUCIE

S.Exc. le Baron Carlo Amato Chiamonte Bordonaro
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

1 Grove Isle Dr., S 1002 Fl 33133- Miami - Usa
T + 1 305 854 0983
F + 1 305 854 1630
✉ casmom@bellsouth.net

SAINT-MARIN

S.Exc. M. Franco Ferretti, Comte de Val d'Era
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Chancellerie: Via Contrada delle Mural 18
47890 San Marino Città - Saint Marin
T 0549 991-358 / 998 046 / 998 008

SAINT-SIÈGE

S.Exc. M. Alberto Leoncini Bartoli
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Chancellerie: Piazza dei Cavalieri di Malta, 4/1
I-00153 Roma - Italie
T +39 06 578 07 78
F +39 06 578 36 13

SAINT-VINCENT-GRENADINES

S.Exc. le Baron Carlo Amato Chiamonte Bordonaro
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

1 Grove Isle., S. 1002 Fi-33133 Miami - Usa
T + 1 305 854 0983
F + 1 305 854 1630
✉ casmom@bellsouth.net

SAO TOME E PRINCIPE

S.Exc. M.Augusto Duarte ,Comte de Albuquerque
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Chancellerie: Quinta de Santo Antonio -
Travessa da Imprensa
C.P. 438 -Sao Tomé e Príncipe - Sao Tomé e Príncipe
T / F +239 12 24566
✉ rop37451@mail.telepac.pt

SENEGAL

S.Exc. M. Alan Furness
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Chancellerie: COTOA, Km 2,5
Bld du Centenaire de la Commune de Dakar
B.R 2020 - Dakar - Sénégal
T +221 832 40 40
F +221 832 40 30 (Attn. M.M. Theron)
✉ afurness@sentoosn

SEYCHELLES

S.Exc. M. Antonio Spada
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Clarence House-Glaciis District
Mahé Island
République des Seychelles
T/F +248 26 11 37
✉ azais@seychelles.net

SLOVAQUIE

S.Exc. M. Helmut Liedermann
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

Chancellerie: Na Vrsku 8
SK 81 101 Bratislava - Slovaquie
T +421 (0) 2 54 41 45 85
F +421 (0) 2 54 41 45 90

SLOVENIE

S.Exc. M. Carmine Marzoli
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Chancellerie: Glavarieva, 112 - Komenda
Ljubljana - Slovenia
T+F +39 085 65353
(mobile: 348 302 6107)

SOMALIE

M.X...
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

SOUDAN

S.Exc. M. Oliviero Rossi
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Via S. Pantaleo, 64
I-00186 Roma - Italie
T +39 06 6872019

SURINAME

S.Exc. M. Gustavo Adolfo de Hostos Moreau
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Chancellerie: 12747 Kerksplein 1
Paramaribo - Suriname
T +1 809 686 3130
F +1 809 686 4555
✉ g.dehostos@codetel.net.do

TCHAD

S.Exc. M. Jean-Marie Musy
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Chancellerie: Rue du Havre B.P. 1208
N'Djamena - Tchad
T +235 522 603
F +235 522 604

THAÏLANDE

S.Exc. le Baron Berthold von Pfitzen-Arnach
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Chancellerie: 9th Floor, Dr. Gerhard Link Building
33 Soi Lertnava, Krungthepkreetha Road - Hua Mark,
Bangkapi - Bangkok 10240 - Thaïlande
T +66 2 379 42 98
F +66 2 379 42 24
✉ halink@kse15.th.com
✉ heuwinkl @t-online.de

TOGO

S.Exc. le Comte Charles Louis
de Rochechouart de Mortemart
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
26, Rue de Parmentier
F-92200 Neuilly s/Seine - France
T +33 (0)1 47 57 4879
F +33 (0)1 47 57 1956
✉ charlie2@worldnet.fr

URUGUAY

S.Exc. M. Miguel Romero
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Chancellerie: Calle Sarandi 123
1 1000 Montevideo - Uruguay
T +598 2 916 2629
F +598 2 916 2264

VENEZUELA

S.Exc. M. Silvio A. Ulivi
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Chancellerie: Urbanizacion Valle-Arriba -
Calle Jaguar - Qta Escampadero
Caracas - Venezuela
T +58 212 782 3631
F +58 212 782 5087
✉ sulivi@cinesunidos.com

YOUgoslavIE

S.Exc. M. X.....
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

MISSION À CARACTERE SPECIAL**FEDERATION RUSSE**

S.Exc. M. André Gutzwiller
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Chancellerie: Ulitsa Vavilova, 85/68
117335 Moscow
Fédération Russe
T +7 095 134 25 11
F +7 095 938 20 12
✉ smom@co.ru

**GOVERNEMENTS AUPRES DESQUELS
UNE DELEGATION DE L'ORDRE EST ACCREDITEE****ALLEMAGNE**

Le Baron Augustin d'Aboville
Délégué officiel
Chancellerie : Lüdtgeweg 1
D-10587 Berlin - Allemagne
T+49 (0)30 343 59 721
F+49 (0)30 343 59 727
✉ aboville@nordest.com

BELGIQUE

Le Comte Jaques de Liedekerke
Représentant
Molendael
B-3061 Leefdaalf - Belgique
T+32 (0) 2 7679175
F+32 (0) 2 7671179

FRANCE

S.Exc. M. John Bellingham
Représentant officiel
Rue de Ranelagh
F-75016 Paris Cedex 16 - France
T+33 (0) 1 4520 80 20
F+33(0) 1 4520 48 04

LUXEMBOURG

Le Jonkheer Thom C. van Rijckevorsel
Représentant
16, Rue de Uebersyren
L-6930 Mendsdorf - Luxembourg
T/F+352 770436

MONACO (PRINCIPAUTE)

M. Ercole Canali
Délégué
Chancellerie : 22, Bd. Princesse Charlotte-Montecarlo
MC-98003 Monaco - Monaco
T+377 93 506 341/505 952
F+377 93 500 959

SUISSE

S.Exc. l'Ambassadeur Carlo Fedele
Représentant en Suisse et interlocuteur auprès
du Gouvernement Helvétique
Chancellerie : 4, Place Neuve-PO. Box 5226
CH-1211 Genève 11 - Suisse
T+41 (0) 22 7078125
F+41 (0) 22 7078010

**MISSIONS PERMANENTES AUPRES
DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNAMENTALES
ET INTERNATIONALES****ORGANISATION DES NATIONS UNIES (New York)**

S.Exc. l'Ambassadeur Comm. Fra' José Antonio
Linati-Bosch
Observateur Permanent
Chancellerie : 216 East 47Th Street-8 Fl.
N.Y. 10017 New York - USA
T+1 212 355 62 13
F+1 212 355 40 14
✉ smomun@tiac.net

**OFFICE DES NATIONS UNIES ET ORGANISATIONS
INTERNATIONALES (Genève)**

S.Exc. l'Ambassadeur Pierre-Yves Simonin
Observateur Permanent
Chancellerie : 3, Place Claparède
CH-1205 Genève - Suisse
T+41 (0) 22 346 86 87
F+41 (0) 22 347 08 61
✉ mission.order-malta@ties.itu.int

OFFICE DES NATIONS UNIES (Vienne)

S.Exc. l'Ambassadeur Helmut Liedermann
Observateur Permanent
Chancellerie : 2, Fasangasse 36/4
A-1030 Wien - Autriche
T/F+43 (0) 1 79 895 16

COMMISSION EUROPEENNE

S.Exc. l'Ambassadeur Baron Philippe de Schoutheete
Représentant Officiel
Chancellerie : Schaarbeeklei 201
B-1800 Vilvoorde - Belgique
T+32 (0) 2 253 58 05
F+32 (0) 2 251 40 97
✉ maltarep@skynet.be

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE - F.A.O. (Rome)**

S.Exc. l'Ambassadeur Don Giuseppe Bonanno,
Prince de Linguaglossa
Observateur Permanent
Chancellerie : Via Ludovico di Savoia, 10, int.C
I-00185 Roma - Italie
T/F+39 06 7003433
✉ dilinguaglossa@tin.it

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE -
UNESCO (Paris)**

S.Exc. l'Ambassadeur Comte de Waresquiel
Observateur Permanent
Chancellerie : 33, Rue de Naples
F-75008 Paris - France
T+33 (0)1 63 04 30 63
F+33 (0)1 45 22 04 27

CONSEIL DE L'EUROPE

le Baron Bernard Guerrier de Dumast
Représentant
Chancellerie : 12, Terrasses De Montaigu
F-54140 Jarville - France
F+33 (0) 383 57 98 77

ORGANISATION DES ETATS CENTRE-AMERICAINS

M. X...

INSTITUT INTERNATIONAL DE DROIT HUMANITAIRE

M.le Duc Don Guido Orazio Borea d'Olmo
Représentant
Via G. Matteotti,143
I-18038 San Remo - Italie
T+39 0184 53 03 42
F+39 0184 53 19 33

**INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'UNIFICATION
DU DROIT PRIVE - UNIDROIT**

Le Marquis Aldo Pezzana Capranica
Observateur
Largo Teatro Valle,6
I-00186 Roma - Italie
T/F+39 06 687 17 48
✉ apezzana@yahoo.it

**COMITE INTERNATIONAL DE MEDECINE
ET DE PHARMACIE MILITAIRES**

M. X...



**ORDRE SOUVERAIN MILITAIRE HOSPITALIER
DE ST-JEAN DE JERUSALEM DE RHODES ET DE MALTE**

Via dei Condotti 68
I-00187 Rome
Italie
T +39 06 675 81 249 / 250
F +39 06 678 48 15
✉ info@orderofmalta.org

www.orderofmalta.org

Comité de Rédaction: Le Conseil pour les Communications, **S.E. Jean-Pierre Mazery**, Président /
Janós Zichy (†) / **Winfried Henckel von Donnersmarck** / **Franz Harnoncourt-Unverzagt** /
Fra'Giacomo Dalla Torre del Tempio di Sanguinetto / **Dr. Emilio Rosa** / **Robert Wormington** /
Philippa Leslie, Executive Secretary.

Réalisation : **European Communication Strategies** / Conception graphique : **SignéLazer** - Brussels

Cette publication appartient à la série des Rapports de l'Ordre de Malte dans laquelle vient également de paraître le Rapport d'Activité consacré aux activités médicales et humanitaires. La nouvelle série prend la relève et assure la continuité de la *RIVISTA Internazionale* publiée antérieurement. Sa diffusion est désormais étendue aux milieux institutionnels nationaux et internationaux.

© Copyright : l'Ordre Souverain Militaire Hospitalier de Saint Jean de Jérusalem de Rhodes et de Malte

